

Inspection générale de l'administration
de l'Éducation nationale et de la Recherche

Les parcours des élèves de la voie professionnelle

Rapport à

monsieur le ministre de l'Éducation nationale

madame la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

*Inspection générale de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche*

Les parcours des élèves de la voie professionnelle
Évolutions des parcours depuis la mise en œuvre de la rénovation de la voie
professionnelle et nouveaux enjeux

Décembre 2013

Jean-François CUISINIER
Martine CARAGLIO
Bénédicte DURAND
Annie GALICHER
Martine SAGUET

*Inspecteurs généraux de l'administration de
l'éducation nationale et de la recherche*

Avec la participation de Marc BUISSART, Jean René GENTY et Jean Marc GOURSOLAS
Inspecteurs généraux de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

SYNTHÈSE

Quatre ans après la mise en œuvre de la nouvelle organisation de cette voie de formation, ce rapport analyse les évolutions des parcours des élèves de la voie professionnelle, depuis la fin du collège jusqu'aux premières années de l'enseignement supérieur.

Avec un recul désormais suffisant, le rapport analyse les changements intervenus au sein de la voie professionnelle elle-même par rapport aux deux objectifs de la réforme qui ont été réaffirmés par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république : faire accéder un nombre plus important de jeunes au baccalauréat professionnel et réduire les sorties sans diplôme. Le rapport examine en outre les effets de la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur d'un nombre croissant de bacheliers professionnels, phénomène dont la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche prend acte.

Au terme de cette mission qui s'est appuyée sur l'observation des évolutions dans cinq académies (Bordeaux, Lille, Rouen, Strasbourg et Versailles) et sur des entretiens dans 25 établissements (collèges, LP, LGT, CFA et universités), plusieurs constats se dégagent.

La voie professionnelle s'affirme incontestablement comme une voie de la réussite pour beaucoup de ses élèves. La génération de la rénovation de la voie professionnelle accède en plus grand nombre au baccalauréat professionnel ainsi qu'au CAP, dont le rôle est particulièrement important pour les élèves les plus fragiles. Les sorties précoces sans diplôme au cours du nouveau cycle du bac professionnel tendent à diminuer. L'augmentation de la demande de poursuite d'étude vers l'enseignement supérieur elle-même témoigne d'un relèvement des ambitions qui doit être porté au crédit des équipes pédagogiques. La logique de parcours plus personnalisés, plus réversibles, se met en place progressivement au sein de la voie pro (cycle CAP / bac pro en quatre ans), plus difficilement entre les voies de formation (passage de la seconde GT en première pro).

Mais, malgré ces indéniables réussites, les sorties en cours de formation restent importantes au sein du cycle du bac professionnel (avec au mieux une sortie avec une certification intermédiaire en première). Et surtout l'augmentation du nombre de bacheliers ne doit pas masquer la baisse importante du taux de réussite à l'examen par rapport à la période antérieure à la réforme. De plus le parcours des élèves engagés en CAP reste très fragile. La « somme » des élèves sortant chaque année sans diplôme de la voie professionnelle en cours de formation ou susceptibles de le faire après un échec à l'examen du CAP ou du bac professionnel demeure très élevée (de l'ordre de 100 000). Même s'il faut prendre les données sur les sorties avec beaucoup de prudence, l'ordre de grandeur reste très préoccupant, surtout si on le croise avec les données disponibles par ailleurs sur les sorties du système éducatif sans diplôme.

De ce fait, un fossé encore plus grand risque de se creuser entre les élèves qui plus nombreux accèdent désormais au bac professionnel (voire à un BTS) et les élèves qui continuent de sortir sans aucun diplôme. Ces questions se posent en outre avec une acuité encore plus

grande dans certains territoires, les écarts de parcours des élèves sont en effet considérables entre les académies observées.

Il convient donc de rester vigilant et d'accompagner les acteurs locaux, en particulier les enseignants, en étant conscient de l'hétérogénéité de la population scolaire qu'ils accueillent et de la diversité des objectifs poursuivis : faire accéder à une première qualification, amener au baccalauréat professionnel, préparer à une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur. C'est un premier défi.

Le deuxième défi concerne l'accueil et la réussite dans l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels qui pour près de 30 % poursuivent leur formation. Nous manquons encore d'un recul suffisant pour apprécier la portée réelle de ce phénomène mais il apparaît d'ores et déjà que l'arrivée de ces « nouveaux étudiants » suscite souvent, y compris lorsqu'ils sont peu nombreux, une incompréhension sur les objectifs poursuivis et une inquiétude tant pour le devenir des jeunes concernés que pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

La réussite des bacheliers professionnels est un enjeu pédagogique considérable pour l'enseignement supérieur d'autant que nous sommes dans l'incertitude sur l'évolution des comportements des jeunes, liés fortement à l'évolution de l'insertion dans l'emploi. Dans ce contexte, les STS apparaissent comme la meilleure (voire la seule pour la grande majorité des étudiants concernés) voie de réussite des bacheliers professionnels, objectif qui reste pourtant encore fragile. Mais on constate à ce niveau un processus de sortie précoce en cours de formation qu'il faut prendre garde à ne pas laisser se développer.

Dernier constat, le phénomène d'allongement des parcours de formation et d'insertion, s'il est largement déterminé par le projet d'une meilleure insertion professionnelle et en partie dépendant de l'évolution du marché du travail, touche à l'identité même de la voie professionnelle qui tend à devenir pour beaucoup de jeunes une voie d'attente, qui retarde le moment de l'insertion professionnelle et qui complexifie, au risque de les diluer, les projets des élèves et de leurs enseignants. Dans l'enseignement supérieur, cette évolution ébranle le rôle du BTS dans la mesure où il devient de fait pour les bacheliers professionnels un espace à la fois obligé et protecteur, sans pour autant leur être réservé.

Pour relever ces défis, la mission fait des préconisations transversales aux différents niveaux du système éducatif et organisées autour de quatre axes :

Il apparaît nécessaire à tous les niveaux de pilotage du système éducatif d'apporter des réponses aux interrogations et d'apaiser les inquiétudes suscitées par les mutations en cours sur les finalités de la voie professionnelle : en soulignant la complémentarité entre la volonté de valoriser la place de la voie professionnelle comme une voie de réussite à part entière et l'objectif de développement de la voie générale et technologique ; en réaffirmant que la finalité de la voie professionnelle reste l'insertion professionnelle à partir de la construction d'un projet qui peut amener certains jeunes à poursuivre leur formation dans le supérieur ; en montrant que l'accueil prioritaire des bacheliers professionnels en STS n'a pour corollaire ni la systématisation de leur poursuite d'études, ni l'exclusion d'autres bacheliers de ces structures de formation.

Le rapport préconise de fixer au niveau national et académique quelques objectifs prioritaires centrés sur l'amélioration de la réussite des élèves et la réduction des sorties en cours de formation tout au long de leur parcours :

- rapprocher le taux de réussite au baccalauréat professionnel de son niveau antérieur à la réforme ;
- lutter contre l'érosion en cours de formation au CAP ;
- réguler et accompagner l'accueil des bacheliers professionnels pour réduire l'échec en STS ;
- réduire les écarts entre les académies ;

Il recommande d'impulser et accompagner au niveau académique la construction de parcours plus personnalisés et plus diversifiés :

- poursuivre le développement du parcours CAP / baccalauréat professionnel ;
- concevoir les passages entre voie professionnelle et voie technologique selon une véritable logique de parcours ;
- favoriser la complémentarité et les parcours mixtes avec l'apprentissage ;
- accompagner et sécuriser les parcours des bacheliers professionnels accueillis dans des formations autres que les STS ;

Il propose enfin de conduire au niveau national une réflexion avec les branches professionnelles sur l'articulation entre les nouveaux parcours de formation et les évolutions de l'insertion professionnelle.

SOMMAIRE

Introduction	1
Partie 1 : Les réussites et les fragilités des parcours des élèves au sein de la voie professionnelle	3
1. Les effets de la reconfiguration de la voie professionnelle sur les parcours des élèves à la fin du collège	3
1.1. Pas de rupture dans l'accès à la voie professionnelle mais une nouvelle répartition des élèves entre la seconde professionnelle et le CAP	3
1.2. Une légère baisse de l'orientation vers la voie professionnelle corollaire de la priorité donnée à l'accès à la seconde générale et technologique mais surtout des écarts importants entre les académies	5
1.3. Le repositionnement du parcours qualifiant du CAP	7
1.3.1. <i>Le réajustement progressif de l'offre de formation au CAP</i>	<i>7</i>
1.3.2. <i>La maîtrise de l'orientation vers les CAP</i>	<i>8</i>
1.3.3. <i>La forte progression des poursuites d'études des élèves de SEGPA en CAP</i>	<i>8</i>
2. Le développement des parcours vers le baccalauréat professionnel en trois ans et vers le CAP	8
2.1. L'accès d'un nombre nettement plus élevé de jeunes au baccalauréat professionnel malgré une diminution des taux de réussite à l'examen	9
2.1.1. <i>Un objectif atteint : l'augmentation considérable du nombre d'élèves qui achèvent le nouveau cursus du bac pro</i>	<i>9</i>
2.1.2. <i>Malgré la persistance de sorties en cours de cursus importantes, quoiqu'en diminution</i>	<i>10</i>
2.1.3. <i>La coexistence d'une augmentation importante du nombre de bacheliers et d'une diminution de leur taux de réussite à l'examen</i>	<i>11</i>
2.2. Le développement important mais fragile du parcours vers le CAP	14
2.2.1. <i>Une progression sensible des effectifs en formation</i>	<i>14</i>
2.2.2. <i>Une évolution de la population scolaire accueillie</i>	<i>15</i>
2.2.3. <i>Le maintien d'une érosion importante en cours de formation</i>	<i>15</i>
2.2.4. <i>La progression de la certification par le CAP</i>	<i>16</i>
3. L'émergence encore modeste de nouveaux parcours	17
3.1. Des stratégies académiques prudentes et pragmatiques	17
3.2. Un manque de visibilité sur les changements de spécialité ou de champ professionnels en cours de cursus	18

3.3.	Le développement du parcours en 4 ans : CAP puis baccalauréat professionnel	19
3.4.	La difficulté à faire du passage de la seconde GT vers la voie professionnelle, une véritable passerelle ascendante.....	20
3.5.	L'absence de passerelle de la voie professionnelle vers la voie générale ou technologique	21
3.6.	Les spécificités des parcours en apprentissage	22
3.7.	Au carrefour des nouveaux parcours : la première professionnelle	24

Partie 2 : Les parcours des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur : une montée en puissance et un défi pédagogique 25

1. Des bacheliers professionnels de plus en plus nombreux à choisir et à être accueillis dans l'enseignement supérieur particulièrement en STS 25

1.1.	Une forte progression de la poursuite d'étude des bacheliers professionnels.....	25
1.1.1.	<i>Un bond exceptionnel de la poursuite d'étude à la rentrée 2011</i>	25
1.1.2.	<i>Une stabilisation de la demande de poursuite d'études à la rentrée 2013 ?</i>	26
1.1.3.	<i>Une proportion croissante de poursuite d'étude mais très inférieure à celle des autres bacheliers .</i>	26
1.2.	Le BTS voie d'accès largement souhaitée et qui accueille de très loin le plus grand nombre de bacheliers professionnels.....	28
1.2.1.	<i>Une demande massive de BTS avec un taux de satisfaction qui augmente</i>	28
1.2.2.	<i>Des bacheliers professionnels massivement accueillis en STS et peu nombreux à l'université.....</i>	29
1.2.3.	<i>Des dispositifs d'accueil spécifiques des bacheliers professionnels ailleurs qu'en STS.....</i>	30

2. Une réussite fragile mais en progression en STS, très faible dans les filières générales de l'université..... 31

2.1.	En STS : les meilleures chances de succès.....	31
2.1.1.	<i>Une érosion importante notamment en première année de formation.....</i>	31
2.1.2.	<i>Une réussite à l'examen en voie d'amélioration mais encore insuffisante et hétérogène.....</i>	32
2.1.3.	<i>Une réussite inégale selon les secteurs de formation et la spécialité d'origine.....</i>	33
2.2.	En licence générale : des chances de réussite faibles.....	34
2.3.	En IUT, de bonnes chances de réussite pour le petit nombre de bacheliers accueillis	35
2.4.	Pour ceux qui réussissent dans l'enseignement supérieur, les ambitions se libèrent...	36

3. Un défi pour l'enseignement supérieur et en particulier pour les STS 36

3.1.	De nouveaux étudiants pour lesquels les STS constituent un passage à la fois obligé et protecteur.....	36
------	--	----

3.2. La croissance du nombre de bacheliers professionnels en STS : Un défi pour les équipes pédagogiques.....	37
3.3. Des stratégies académiques volontaristes et régulatrices pour l'accompagnement de l'entrée en STS	38
3.4. Des interrogations sur les conséquences de cette évolution pour la place du BTS.....	39
Conclusions et préconisations	41
1. À tous les niveaux de pilotage du système éducatif, répondre aux interrogations et apaiser les inquiétudes suscitées par les mutations en cours sur les finalités de la voie professionnelle	43
2. Fixer au niveau national et académique quelques objectifs précis visant à améliorer la réussite des élèves et à réduire les sorties en cours de formation tout au long de leur parcours.....	44
2.1. Rapprocher le taux de réussite au baccalauréat professionnel de son niveau antérieur à la réforme	44
2.2. Lutter contre l'érosion en cours de formation au CAP	45
2.3. Réguler et accompagner l'accueil des bacheliers professionnels pour réduire l'échec en STS	45
2.4. Réduire les écarts entre les académies	46
3. Impulser et accompagner au niveau académique la construction de parcours plus personnalisés et plus diversifiés	47
3.1. Poursuivre le développement du parcours CAP / baccalauréat professionnel	47
3.2. Concevoir les passages entre voie professionnelle et voie technologique selon une véritable logique de parcours	47
3.3. Favoriser la complémentarité et les parcours mixtes avec l'apprentissage.....	48
3.4. Accompagner et sécuriser les parcours des bacheliers professionnels accueillis dans des formations autres que les STS.....	48
4. Conduire au niveau national une réflexion avec les branches professionnelles sur l'articulation entre les nouveaux parcours de formation et les évolutions de l'insertion professionnelle des jeunes.....	49
Annexes	51

Introduction

Le présent rapport de l'IGAENR s'inscrit dans le cadre de la mission de suivi de la voie professionnelle prévue par le programme de travail 2012-2013 des inspections générales. La mission a inscrit ses investigations dans un double contexte.

En 2013, pour la première fois, la session du baccalauréat professionnel a accueilli une très grande majorité de candidats issus du cursus en trois ans, généralisé en 2009. On dispose désormais d'un recul suffisant pour dresser une première analyse des effets de la rénovation de la voie professionnelle au regard des deux objectifs qui lui ont été donnés et qui ont été réaffirmés par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république : faire accéder un nombre plus important de jeunes au baccalauréat professionnel et réduire les sorties sans diplôme, en développant notamment les passerelles entre les différentes voies de formation.

De plus, au cours de cette période, un enjeu nouveau est apparu avec la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur d'un nombre croissant de bacheliers professionnels, phénomène dont la loi du 22 juillet 2013 sur l'enseignement supérieur et la recherche prend acte en proposant avec les STS une voie d'accès privilégiée d'accès et de réussite. Il est donc nécessaire de porter un premier regard sur l'importance et les effets de ce phénomène.

La mission a choisi de centrer ses observations et ses réflexions sur les évolutions des parcours des élèves depuis la mise en place de la rénovation de la voie professionnelle. En se focalisant sur les parcours, elle a donc adopté une démarche en partie différente des travaux menés par les deux inspections générales de 2009 à 2011¹, plus centrés sur le suivi de la mise en place des différentes dispositions de la réforme.

La ligne directrice des investigations a été d'analyser les changements intervenus dans les parcours des élèves au cours des trois dernières années :

- comment s'amorcent les parcours dans la voie professionnelle ?
- comment se déroulent les cursus organisés vers le baccalauréat professionnel en trois ans et le CAP ?
- y a-t-il émergence d'autres types de parcours plus personnalisés et comment fonctionnent-ils ?
- comment évolue la demande de poursuite d'études des bacheliers professionnels et quel est le devenir de ces jeunes dans les différentes formations supérieures ?

Tout en étant parfaitement consciente que l'un des éléments d'appréciation des parcours est le niveau et la qualité de l'insertion professionnelle, la mission n'a pas traité cette dimension. Dans ce domaine plus encore que dans celui des parcours scolaires, il était trop tôt pour mettre en liaison les premiers constats sur les évolutions internes au système éducatif liées à la rénovation de la voie professionnelle et l'évolution de l'insertion professionnelle des

¹ Rapports 2009-065 et 2009-094, 2010-010 et 2010- 088, 2011-019.

élèves concernés, En revanche, ce premier travail devrait être complété dans ce sens en collaboration notamment avec le CEREQ et les branches professionnelles

La mission s'est attachée à dégager les points saillants des évolutions en cours et des stratégies mises en place par l'institution. À cette fin elle a rencontré des responsables des directions du MEN et du MESR (DGESCO, DGESIP, DEPP) et a conduit des investigations spécifiques dans cinq académies (Bordeaux, Lille, Rouen, Strasbourg, Versailles), sous la forme d'entretiens avec les recteurs, les secrétaires généraux d'académie, les DAET, les CSAIO, les responsables des SSA et les corps d'inspection. Au sein de ces académies, elle s'est rendue dans des collèges, des lycées professionnels, des lycées généraux et technologiques, des CFA et des universités .Elle y a rencontré les équipes de direction, des enseignants, des personnels d'orientation, des élèves et des étudiants (annexe 2).

Le rapport comporte deux parties.

La première partie analyse les principales évolutions intervenues depuis la rénovation de la voie professionnelle dans les parcours des jeunes qui s'y engagent. Où en est-on par rapport aux objectifs fixés en 2009 ? La place de la voie professionnelle dans les parcours après le collège s'est elle maintenue ? Quels changements la rénovation a-t-elle induit pour les générations d'élèves qui se sont engagés dans la préparation d'un baccalauréat professionnel ou d'un CAP ? Quels sont les premiers constats que l'on peut faire sur la fluidité des parcours, sur les sorties en cours de formation, sur l'accès aux diplômes ? Y a-t-il eu, comme cela était souhaité, émergence de nouveaux parcours entre les voies de formation (conçus comme étant des leviers des réformes des lycées) ? Quelles sont les stratégies académiques mises en œuvre pour les favoriser ?

La deuxième partie analyse les premiers constats que l'on peut faire sur le phénomène désormais avéré de poursuite du parcours d'un nombre important de bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur. Si l'on manque encore d'un recul suffisant, le rapport fait le point sur l'importance quantitative de cette évolution, sur les conditions d'accueil et les chances de réussite des bacheliers professionnels dans les différentes filières de formation et souligne le défi pédagogique que représente l'arrivée dans l'enseignement supérieur de ces nouveaux étudiants.

Le rapport propose enfin un certain nombre de conclusions et de préconisations autour de deux questions majeures :

- les évolutions constatées traduisent elles une meilleure réussite des élèves qui s'engagent dans la voie professionnelle, enjeu toujours central compte tenu du profil fragile qui reste celui de la population scolaire qui y est accueillie après le collège ?
- la nouvelle étape de l'histoire de la voie professionnelle franchie en 2009 avec l'accès possible au baccalauréat en trois ans et le phénomène de prolongation de la formation dans l'enseignement supérieur modifient t'elle sa position par rapport aux deux autres voies de formation au sein du système éducatif ?

Partie 1 : Les réussites et les fragilités des parcours des élèves au sein de la voie professionnelle

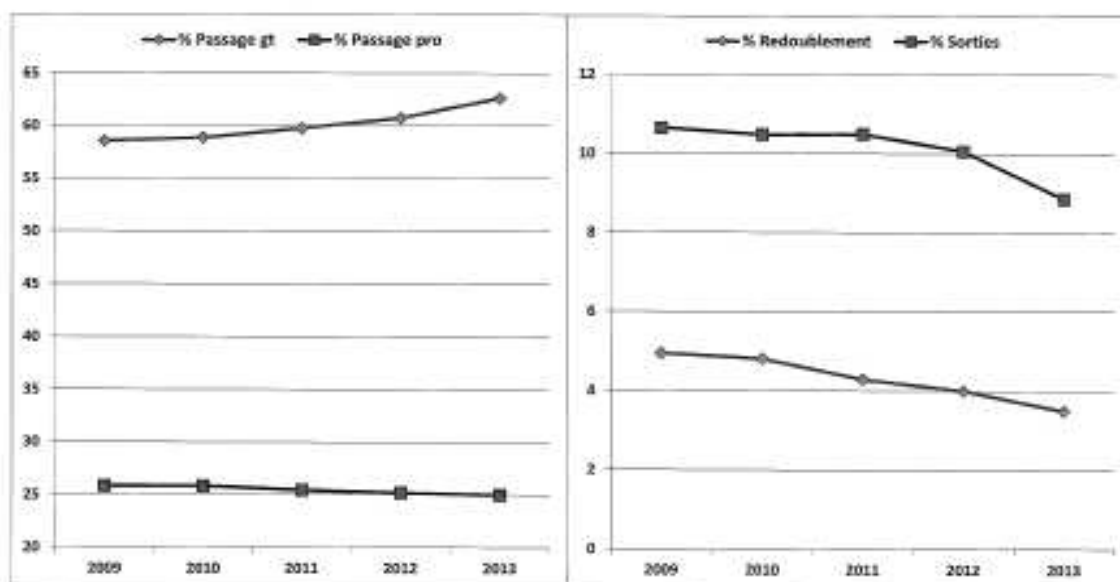
1. Les effets de la reconfiguration de la voie professionnelle sur les parcours des élèves à la fin du collège

1.1. Pas de rupture dans l'accès à la voie professionnelle mais une nouvelle répartition des élèves entre la seconde professionnelle² et le CAP

La transformation de l'organisation des cursus de la voie professionnelle à partir de 2009 s'est effectuée dans un double contexte d'érosion des effectifs depuis le milieu des années 2000 et d'impulsion des passages vers la voie générale et technologique.

Mais on ne constate pas de rupture significative dans les parcours des jeunes au sein du système éducatif. Pendant que les flux vers la seconde générale et technologique (2nde GT) progressaient de 58,5 % en 2009 à 60,7 % en 2012, les flux vers la voie professionnelle sous statut scolaire ont baissé de moins de 1 %, passant de 25,8 % à 25,2 %.

Evolution des flux en fin de 3^{ème} – public + privé – France entière



Source MEN/DEPP

² Pour des commodités de lecture, dans la suite du rapport, nous utiliserons indifféremment les abréviations suivantes : voie pro, bac pro, 2nde GT ou seconde GT, 2nde pro respectivement pour voie professionnelle, baccalauréat professionnel, seconde générale et technologique, seconde professionnelle.

Cette tendance se confirme à la rentrée 2013 : les entrées en 2nde GT connaissent une nouvelle et forte progression et atteignent 62,6 %. Mais, et cela confirme la tendance observée ces dernières années, cette évolution ne s'effectue pas au détriment des entrées dans la voie professionnelle qui restent quasiment stables. Ce sont les redoublements et surtout les sorties du système de formation qui baissent et se situent pour la première fois depuis 2009 en dessous de 10 %. On peut interpréter cette diminution des sorties en partie par une attractivité moindre de l'apprentissage compte tenu du contexte économique, mais sans certitude car les données chiffrées sur les contrats d'apprentissage seront connues ultérieurement. Il conviendra de vérifier cette hypothèse.

**La voie professionnelle ne pâtit pas de la progression des flux
vers la voie générale et technologique**

Ces constats se vérifient dans les cinq académies observées par la mission. L'exemple le plus significatif est celui des académies de Rouen et Versailles où le taux d'accès progresse tant en seconde GT qu'en seconde pro. Dans l'académie de Versailles, la progression de presque trois points des entrées en 2nde GT et la quasi stabilité des entrées dans la voie pro (+ 0,1 %) sont rendues possibles par une baisse des redoublements et des sorties.

Si la part de la voie professionnelle dans les parcours des élèves à la fin du collège a peu bougé depuis quatre ans, en revanche, des évolutions sont intervenues dans les destinations des élèves compte tenu de la nouvelle organisation de l'enseignement professionnel généralisée en 2009-2010 et qui propose en fin de 3^{ème} un cursus bac pro en trois ans et un cursus CAP en deux ans (tableau 1).

Avec le recul de quatre ans après la réforme, on constate qu'un peu plus d'un élève de 3^{ème} sur cinq accède en seconde professionnelle pour préparer un baccalauréat professionnel (20,5 % à la rentrée 2013) soit la même proportion que quatre ans plus tôt. C'est un peu moins que la proportion qui entrait en seconde BEP avant la réforme (un peu plus de 22 % en 2008). Cette évolution résulte en partie de la légère diminution des passages vers la voie professionnelle mentionnée ci-dessus mais surtout de l'orientation d'un nombre plus important d'élèves en CAP.

En effet, au sein de la population scolaire entrant dans la voie professionnelle, la proportion d'élèves de 3^{ème} accueillis en CAP a augmenté avec la mise en place de la réforme : dans un premier temps cette progression a été forte puisqu'elle est passée de 3,6 % en 2007 à 5 % en 2009. Dans un second temps, elle est redescendue chaque année pour se stabiliser autour de 4,6 / 4,7 %. Cette tendance se confirme à la rentrée 2013, avec un nouvel ajustement à la baisse (4,4 %).

Tableau 1
Flux à l'issus de la 3^{ème} hors SEGPA (champ : FR métro + DOM public et privé)

	Passage en seconde pro	Passage en CAP	Total passage dans la voie pro	Sorties	redoublements	Passage en seconde GT
2009	20,7*	5	25,7	10,6	5	58,6
2012	20,6	4,6	25,2	10	4	60,7
2013	20,5	4,4	24,9	8,9	3,5	62,6
2013/2009	-0,2	-0,6	-0,8	-1,8	-1,5	+4,1

* 1 BEP + 1 bac pro 3ans

Source MEN/DEPP

En termes de parcours, des particularismes académiques marqués

L'analyse de la situation dans les cinq académies observées met en exergue que si les tendances sont les mêmes partout, les particularismes académiques demeurent et avec eux des écarts très importants dans les parcours des élèves :

- à Versailles, la voie professionnelle accueille un peu plus d'un élève sur cinq (dont 19,6 % en seconde pro et 3,2% en CAP) ;
- à Lille c'est en proportion presque le double, soit deux élèves sur cinq (dont 32 % en seconde pro et 7 % en CAP).

1.2. Une légère baisse de l'orientation vers la voie professionnelle corollaire de la priorité donnée à l'accès à la seconde générale et technologique mais surtout des écarts importants entre les académies

L'analyse des demandes et décisions d'orientation en fin de 3^{ème} permet d'éclairer les constats effectués sur les flux. On constate que la légère diminution de la proportion d'élèves de collège qui entrent dans la voie professionnelle après la 3^{ème} est liée principalement à l'impulsion donnée à l'orientation en seconde générale et technologique qui constitue l'un des objectifs stratégiques des projets d'académie au cours de cette période.

Au niveau national, de 2011 à 2013, la demande des familles des élèves de 3^{ème} (hors SEGPA) pour la seconde générale et technologique a augmenté de plus de deux points et atteint 64,4 % en 2013. Parallèlement, la demande pour la voie professionnelle (seconde pro et CAP, y compris par apprentissage) a baissé de 36,5 % à 34,2 %. Cette évolution qui est relativement modeste ne traduit pas une désaffection pour la voie professionnelle mais apparait plutôt comme le résultat d'une démarche volontariste de notre ministère vis-à-vis de la seconde GT.

Des comportements des familles très différents selon les territoires

Le constat le plus significatif tient aux écarts importants de comportement des familles selon les territoires (tableau 2). En effet, si le mouvement à la baisse de la demande pour la voie professionnelle se constate dans les cinq académies observées par la mission, la moyenne nationale cache de fortes disparités inter académiques. L'amplitude est même considérable puisqu'à la rentrée 2013 la demande des familles des élèves de 3^{ème} (collèges publics hors SEGPA) pour la voie professionnelle a varié de 26,6 % dans l'académie de Versailles à 41,6 % dans l'académie de Lille, tout en se situant autour d'un élève sur trois dans les trois autres académies. Ces écarts ne sont pas nouveaux, ils ont même légèrement augmenté sur ces trois dernières années.

Les décisions d'orientation prises par les conseils de classe ont suivi la même évolution à la baisse et se situent, en moyenne à la même hauteur que les demandes (34,6 % en 2013). Et là aussi, logiquement, on constate des écarts importants entre les académies : en 2013, plus de quatre élèves de 3^{ème} sur 10 ont été orientés vers la voie professionnelle à Lille contre environ 30 % à Versailles et Bordeaux.

Cette diversité de l'appétence des familles pour la voie professionnelle selon les territoires montre une nouvelle fois les limites voire les dangers des « moyennes nationales ». On peut seulement constater une tendance légère mais générale à la baisse et le maintien d'un taux très élevé de demande dans certaines académies. On peut noter aussi que si les décisions d'orientation dans la voie professionnelle sont en moyenne légèrement supérieures aux demandes, cela n'est pas le cas dans trois des cinq académies observées.

Tableau 2
Évolution des demandes et décisions d'orientation en fin de 3^{ème} (hors SEGPA) vers la voie professionnelle (sec pro et CAP)

	Demandes			Décisions		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
Versailles	30,1	28,5	26,6	32,7	31,1	29
Bordeaux	35,2	33,6	32,3	35,1	33,2	31,7
France métro + DOM	36,5	36	34,2*	36,9	36	34,6*
Strasbourg	39,4	37,8	35,8	38,8	37,4	36,2
Rouen	38,7	39,3	37,8	38,8	38,6	37
Lille	44,5	42,9	41,6	44,1	42,9	41,4

Source : DGESCO

* sauf académie de Nantes

Il convient en outre de souligner que la quasi-totalité des élèves de 3^{ème} SEGPA demandent et obtiennent une orientation vers la voie professionnelle et plus précisément vers un CAP.

1.3. Le repositionnement du parcours qualifiant du CAP

1.3.1. Le réajustement progressif de l'offre de formation au CAP

L'un des aspects de la nouvelle configuration de la voie professionnelle a été la réaffirmation, voire « la relance » de la préparation au CAP qui avait perdu progressivement de l'importance au profit du BEP dans l'enseignement professionnel (tout en la gardant dans l'apprentissage).

L'existence d'une offre de formation au CAP en deux ans après la 3^{ème}, concomitante de la transformation du cursus BEP / baccalauréat professionnel en un seul cursus conduisant au baccalauréat professionnel, constituait un enjeu majeur pour des élèves qui, à la sortie du collège, rencontrent des difficultés importantes susceptibles de compromettre leurs chances d'accéder à une qualification.

Pour les académies, il s'agissait donc de donner la possibilité de préparer un CAP à une frange d'élèves fragiles (élèves de SEGPA mais aussi élèves de DP 6h et plus marginalement élèves de 3^{ème} générale).qui risquaient de se trouver rapidement en échec dans la nouvelle seconde professionnelle, tout en évitant cependant de reconstituer une filière de relégation.

L'offre des académies a été ajustée dans la durée. En 2009, il a semblé essentiel de conforter une offre de CAP pour permettre l'accueil des élèves les plus fragiles. Mais celle-ci, parfois surdimensionnée, a pu générer des dérives dans les choix de familles peu confiantes dans la réussite de leurs enfants en baccalauréat professionnel trois ans. L'offre de CAP a alors été reconsidérée à la baisse puis s'est stabilisée.

L'adaptation des capacités d'accueil : un ajustement dans la durée

Dans l'académie de Versailles la part des capacités d'accueil en CAP qui avait atteint presque le quart de l'ensemble des capacités d'accueil dans la voie pro en 2009 (24,3 %) a été progressivement adaptée et se situe autour de 20 % en 2013. Dans les académies de Bordeaux et Strasbourg, le poids des CAP a également diminué tout en restant à un niveau légèrement supérieur et le rapport des capacités d'accueil bac pro/CAP est de 73 % / 27 %.

La vision globale de ces équilibres suppose en outre de prendre en compte l'offre de formation en apprentissage, d'une part en raison du maintien d'un poids important des CAP, d'autre part de la mise en place plus progressive du nouveau cycle de préparation du bac pro en trois ans dans les CFA. A titre d'exemple, dans l'académie de Bordeaux en 2011-2012, en première année, le poids des CAP dans l'ensemble des capacités d'accueil de la voie professionnelle était de 23 % dans les seules formations sous statut scolaire mais de 44 % en y intégrant l'apprentissage. Pour Versailles, cette proportion est de 20 ou 32 % selon que l'on ne prend pas ou que l'on prend en compte l'apprentissage.

1.3.2. La maîtrise de l'orientation vers les CAP

Les académies ont été confrontées à une demande des familles souvent élevée pour le CAP et en outre extrêmement hétérogène. Cette demande a un peu baissé au cours des trois dernières années, passant de plus de 8,4 % des élèves de 3^{ème} (hors SEGPA) en 2011 à 7,7 % en 2013.

Mais l'enjeu quantitatif est très inégal selon les académies. Pour certaines d'entre elles, la demande est modeste voire marginale (3,6% des élèves de 3^{ème} ont demandé à aller en CAP en 2013 à Versailles, 4,6 % à Bordeaux). Pour d'autres elle est considérable (autour de 9,5 % à Rouen et Strasbourg où un jeune sur quatre qui demande la voie professionnelle demande un CAP).

Sous l'effet notamment des recommandations académiques visant à éviter la reconstitution d'une filière pour les élèves « qui ne pourraient pas suivre en seconde pro », les décisions d'orientation vers les CAP ont baissé au cours des trois dernières années (on est passé de 7,5 % à 6,7 % en moyenne de 2011 à 2013. Ces décisions sont d'ailleurs inférieures aux demandes des familles. La situation de l'académie de Rouen illustre bien cette situation : la moitié seulement des familles qui demandent une orientation vers le CAP l'a obtenu à la rentrée 2013, ce qui correspond à la volonté académique de favoriser la seconde professionnelle.

Au terme du processus d'orientation, les écarts entre académies sont très importants : seuls 2,5 % d'élèves de 3^{ème} sont orientés en CAP à Versailles, contre plus de 9 % à Strasbourg et 4,5 à 5,5 % dans les autres académies.

1.3.3. La forte progression des poursuites d'études des élèves de SEGPA en CAP

Cette période a été marquée par une progression importante de la poursuite d'études des élèves de 3^{ème} SEGPA, qui pour près de 60 % accèdent en CAP contre à peine un sur deux en 2008. Cette évolution est le résultat de politiques académiques volontaristes, qui s'appuient sur l'organisation d'une offre de formation et de procédures d'affectation dans le cadre d'AFFELNET permettant de sécuriser la poursuite d'études d'élèves qualifiés de « prioritaires » en réservant des places pour ces élèves.

2. Le développement des parcours vers le baccalauréat professionnel en trois ans et vers le CAP

Conformément à ses objectifs, la rénovation de la voie professionnelle a eu pour effet une modification considérable des parcours des élèves, tournés vers les deux niveaux de qualification proposés avec une configuration différente du schéma antérieur : le baccalauréat professionnel désormais préparé en trois ans dès la seconde professionnelle et le CAP repositionné comme parcours d'accès à une première qualification.

Cette mutation s'est opérée sur une durée très brève, 2008-2012 pour l'essentiel, et la lecture du tableau A de l'annexe 1 montre qu'elle se traduit par plusieurs évolutions marquantes :

- la poursuite de l'érosion des effectifs de la voie professionnelle engagée depuis le milieu des années 2000 ;
- l'extinction progressive du BEP achevée en 2012 ;
- le doublement des effectifs des élèves engagés dans le cycle 3 ans du baccalauréat professionnel (2012-2013 étant la première année sans cumul des anciens et nouveaux cursus) ce qui représente plus de 260 000 jeunes supplémentaires en quatre ans ;
- l'augmentation significative du nombre d'élèves préparant un CAP soit plus de 17 000 élèves supplémentaires.

2.1. L'accès d'un nombre nettement plus élevé de jeunes au baccalauréat professionnel malgré une diminution des taux de réussite à l'examen

2.1.1. *Un objectif atteint : l'augmentation considérable du nombre d'élèves qui achèvent le nouveau cursus du bac pro*

En 2012-2013, plus de 151 000 jeunes étaient scolarisés en terminale professionnelle (champ public et privé Fr Metro) contre un peu plus de 92 000 en 2009. L'écart était encore plus net en 2011-2012 du fait du cumul des anciens et nouveaux cycles de formation au baccalauréat professionnel, année atypique donc.

C'est une évolution majeure du système éducatif directement liée à la réforme. Elle résulte mécaniquement de la substitution d'un cursus trois ans à un cursus dans lequel un peu moins d'un élève sur deux de BEP accédait au cycle du bac professionnel en deux ans (45 % en 2008) et une part non marginale en première technologique (10 % en 2008).

Au-delà de l'effet mécanique, cette évolution traduit la réussite d'une proportion importante de jeunes engagés dans le cursus du baccalauréat professionnel en trois ans. Le taux d'accès au baccalauréat professionnel d'un élève entrant en seconde pro a déjà plus que doublé puisqu'il a dépassé 60 % alors qu'il était de moins de 30 % (28 % en 2007) pour un élève entrant en BEP avant la réforme. On notera que cette évolution s'est accompagnée d'une quasi disparition des passages de la voie professionnelle vers la voie technologique (qui ne sont d'ailleurs plus quantifiés dans les statistiques).

Parallèlement à la hausse considérable des effectifs de la voie professionnelle, les séries générales ont accueilli plus de 11 000 élèves supplémentaires mais les séries technologiques presque 20 000 de moins. Sans qu'il y ait un lien de causalité démontré, cette évolution inversée des séries technologiques et professionnelles que l'on peut dater de la rentrée 2012, la rentrée 2011 étant atypique, est un phénomène majeur de la période. En 2012-2013, sur un peu plus de 614 000 jeunes scolarisés en classe terminale, plus de 150 000 étaient en terminale professionnelle, contre un peu plus de 326 000 en terminale générale et 137 000 en terminale technologique.

C'est pour les spécialités de la production que l'écart entre le nombre d'élèves de terminale professionnelle et de terminale technologique s'est creusé le plus, de l'ordre du simple au

double. Pour les spécialités des services, la voie technologique reste en revanche majoritaire mais l'écart se réduit.

2.1.2. *Malgré la persistance de sorties en cours de cursus importantes, quoiqu'en diminution*

Le principal constat que l'on peut faire est que la fluidité des parcours s'améliore et que les taux de sorties en cours de cursus ne se sont pas aggravés voire ont légèrement diminué. (Tableau 3) et ce, à chaque niveau du cursus en 3 ans.

Tableau 3
Évolution des flux dans la voie professionnelle en % : passages dans la classe supérieure et sorties

	Seconde BEP		Seconde pro		Première pro (avant la réforme)		Première pro actuelle (après la réforme)	
	Passage en BEP2	sorties	Passage 1 ^{ère} pro	sorties	Passage Term pro	sorties	Passage Term pro	sorties
2008	81,5*	12,2*	-	-	84*	13,4*	-	-
2010	-	-	78,4	13,6	-	-	85	12,2
2011	-	-	79,6	13,7	-	-	84,7	12,8
2012	-	-	81,7	11,2	-	-	85,7	11,3
2013	-	-	83,1	10	-	-	87,3	10

Source MEN / DEPP Champ : Fr Metro + DOM (y compris Mayotte)

*NC Mayotte

Les passages de seconde pro vers la première pro qui avaient baissé après 2009 (jusqu'à 78 % en 2010) se sont progressivement redressés et ont dépassé 83 % à la rentrée 2013 avec des effectifs pourtant nettement supérieurs tandis que les sorties ont diminué sensiblement, de 13,6 % en 2010 à 10 % en 2013. Cette tendance est manifeste à la rentrée 2013 dans l'ensemble des académies observées. À Rouen et Versailles, sous le double effet d'une baisse des redoublements et des sorties, le taux de passage en première professionnelle augmente nettement (+ 1,2 % à Rouen ; + 2,3 % à Versailles) ce qui constitue un signal positif pour la fluidité des parcours et la conservation des élèves. Tant pour les montées pédagogiques que pour les sorties, les taux de passage et de sortie en fin de seconde professionnelle se sont progressivement rapproché de ceux enregistrés avant la réforme à la fin de la première année de BEP et sont meilleurs depuis cette rentrée.

Les passages de première pro vers la terminale pro ont eux aussi progressé chaque année. À la rentrée 2013, ce sont plus de 87 % des élèves, soit plus qu'avant la réforme, qui sont passés dans la classe supérieure.

Dans ce contexte si les tendances sont les mêmes, on constate là aussi des écarts importants entre les académies, avec en bas de la fourchette des taux de sortie autour de 8 et 9 % à Bordeaux et 13 % à Lille.

Aux deux niveaux, il semble donc que les sorties diminuent. Néanmoins, en fin de seconde comme en fin de première, un élève sur dix quitte la formation, soit un ordre de grandeur de sortants de plus de 35 000 jeunes en 2013. L'interprétation de ces chiffres reste délicate. On rappellera que les sorties ne traduisent pas toutes un phénomène négatif de décrochage : elles peuvent en effet correspondre à des poursuites d'études par apprentissage (notamment en fin de seconde professionnelle), dans d'autres secteurs ministériels (agriculture, santé, intérieur, etc.) ou encore à une entrée dans la « vie active ». Néanmoins, il y a parmi ces jeunes qui sortent du système éducatif un nombre important de sorties sans diplôme chaque année.

En première pro, la passation de la certification intermédiaire mise en place dans le cadre de la réforme constitue potentiellement un outil de sécurisation des parcours des élèves qui ne continuent pas jusqu'au bac professionnel : en 2012, 78 % des élèves candidats au BEP et 88% des élèves candidats au CAP sous forme de certification intermédiaire ont obtenu le diplôme. Mais ceux qui sortent à ce niveau ont-ils obtenu cette certification ? On peut s'interroger. Et en outre, pour ceux qui l'ont obtenu, à quoi leur sert-elle ? Il conviendrait que le ministère se dote d'outils permettant d'analyser ces questions.

2.1.3. La coexistence d'une augmentation importante du nombre de bacheliers et d'une diminution de leur taux de réussite à l'examen

- **Une augmentation d'un tiers du nombre de bacheliers professionnels en quatre ans**

La réforme de la voie professionnelle avait comme objectif de faire accéder un plus grand nombre de jeunes au baccalauréat professionnel. Entre les sessions 2009 et 2013, le nombre total de bacheliers professionnels a augmenté d'un tiers, passant d'un peu plus de 120 000 à un peu plus de 158 000.

Si l'on considère le seul champ des spécialités du baccalauréat professionnel éducation nationale (hors spécialités agricoles) :

- le nombre de candidats a augmenté de près de la moitié, passant d'un peu plus de 121 000 à un peu plus de 178 000 (voir tableau C annexe 1) ;
- le nombre de bacheliers professionnels a cru lui d'un tiers, passant de plus de 105 000 en 2009 à presque 140 000 en 2013, soit près de 35 000 bacheliers professionnels supplémentaires en quatre ans. Ce nombre a été encore plus élevé en 2012 mais il résultait du phénomène conjoncturel de la juxtaposition des candidats des cursus 2 ans et 3 ans du baccalauréat professionnel.

La moindre progression du nombre de bacheliers par rapport au nombre de candidats est due, on le verra plus loin, à une diminution importante du taux de réussite à l'examen.

- **Plus d'un bachelier sur quatre est désormais un bachelier professionnel**

À la session 2013, les bacheliers professionnels ont représenté 27 % des bacheliers contre 19,9 % en 2008. Cette progression a joué un rôle moteur dans l'augmentation globale de la proportion de bacheliers dans une classe d'âge. Parallèlement, la part des bacheliers

technologiques est passée de 26,2 % à 21 %. Depuis 2011, il y a davantage de bacheliers professionnels que de bacheliers technologiques. C'est une mutation majeure, en particulier du point de vue de l'accès à l'enseignement supérieur (tableau 4).

Tableau 4
Évolution de la part des bacheliers en %

	Bacheliers professionnels	Bacheliers technologiques	Bacheliers généraux	Total
2008	19,9	26,2	53,9	100
2013	27	21	52	100

Source MEN MESR DEPP

• **Un taux de réussite en hausse en 2013 mais inférieur à celui antérieur à la réforme**

En 2013, plus de quatre candidats sur cinq (83 %) sont issus du cycle en trois ans (147 000). C'est la première année où il est possible de faire un point comparatif avec la période précédant la réforme de 2009 (voir tableau C annexe 1).

Sur l'ensemble des bacheliers professionnels de la promotion 2013 :

- plus de quatre sur cinq (82 %) sont issus du cycle en trois ans (115 000),
- les diplômés du secteur des services restent majoritaires,
- un peu plus d'un bachelier professionnel sur 10 est un apprenti.

Selon les résultats provisoires de la session 2013 (source MEN / MESR / DEPP), le taux de réussite au baccalauréat professionnel (hors spécialités agricoles) s'établit à 78,1 %, soit 0,7 % au-dessus du résultat de 2012.

Plusieurs constats conduisent la mission à appeler l'attention sur la fragilité de ces résultats :

- le taux de réussite 2013 est proche du taux constaté avant l'introduction de l'épreuve de contrôle en 2009 (autour de 77 / 78 %). Mais il est en retrait de huit points par rapport au taux de réussite de 2009 (86,8 %) consécutif à ce changement ;
- l'écart de résultat avec les autres baccalauréats est important : le différentiel est de presque 13 points avec le baccalauréat général (proche de 92 %) et de plus de 8 points avec le baccalauréat technologique (86,4 %). L'amplitude la plus large concerne le secteur de la production où elle dépasse 16 points (75,6 % au baccalauréat professionnel contre 92,2 % en STI2D³). L'écart est plus serré dans le secteur des services (quatre points : 80,5 % de réussite au baccalauréat professionnel contre 84,7 % de réussite au bac technologique) ;

³ STI2D : science et technologie industrielles et du développement durable.

- le taux de réussite des candidats issus du cursus en trois ans s'établit à 78,3 % et progresse de presque deux points par rapport à 2012. Mais il reste en deçà de celui des élèves issus du cycle en deux ans après le BEP (82,8 %).
- les écarts sont importants selon les territoires. En 2013, le taux de réussite varie de presque dix points entre les cinq académies observées : de 74,7 % à Versailles à 83,1 % à Bordeaux et pour les seuls candidats issus du cycle en trois ans, de 75,1 % à Versailles à 82,8 % à Bordeaux.

Parmi les jeunes ayant obtenu leur baccalauréat professionnel en 2013, 12 % l'ont préparé et obtenu par la voie de l'apprentissage (16 468). C'est dans le secteur de la production que le nombre d'apprentis est le plus important (9 821 contre 7 672 dans le secteur des services). On remarque que la proportion de jeunes issus des cursus en trois et deux ans reste, à la différence des candidats scolaires, globalement équilibrée et à l'avantage du cycle en deux ans dans les services. Il est trop tôt pour interpréter ces données qui traduisent la faible montée en puissance du baccalauréat professionnel en trois ans en CFA.

- **Des écarts importants de résultats entre les spécialités de la production et des services**

La dégradation des résultats a touché particulièrement le secteur de la production qui a perdu dix points de réussite, alors que le secteur des services a perdu 6 points.

En outre, la session 2013 voit se creuser l'écart entre les deux secteurs de formation : le secteur de la production, avec 75,6 % perd 0,8 points par rapport à 2012 alors que celui des services enrayer cette érosion et avec 80,6 % gagne 1,6 point. Dans ce contexte, le taux de réussite des candidats issus du cycle en trois ans progresse un peu mais reste bas (75,3 %) et le différentiel avec celui des candidats issus du cycle post-BEP diminue mais reste important avec 5 points en 2013 (voir tableau 4 annexe 1).

Des réussites variables en fonction des spécialités : dans le secteur de la production :

- spécialité électrotechnique / énergie (plus de 17 000 candidats) : le taux de réussite est en hausse (71,7 % en 2012, 73,3 % en 2013) mais il reste inférieur de 2,1 % à celui des autres candidats et surtout très éloigné du taux de réussite des candidats de l'ancien cursus dans la période précédente (78,1 % en 2012) ;
- spécialité MEI (plus de 7 300 candidats) : le taux de réussite progresse mais reste bas (69,1 % en 2012 ; 72 % en 2013) et reste inférieur de plus de sept points à celui de l'ancien cursus (79,2 % en 2012) ;
- spécialité technicien d'usinage (plus de 2 500 candidats) : le taux de réussite baisse (72,8 % en 2012 ; 70,9 % en 2013) et reste très inférieur à celui de l'ancien cursus (80,8 % en 2012) ;

Pour ces trois spécialités, il est à noter que dans certaines académies, les taux de réussite aux baccalauréats professionnels de la production peuvent être inférieurs à 70 %.

Pour les spécialités de services, les résultats sont meilleurs et progressent. Le taux de réussite y dépasse 80,5 % et est en progression de près de trois points en 2013. Cette progression est due à celle de la réussite des candidats du cycle en trois ans (de 75,6 % à 80,2 %), dont le résultat reste néanmoins inférieur de sept points à celui des autres candidats. Les constats ne sont pas uniformes. En commerce par exemple, le taux de réussite des nouveaux bacheliers professionnels progresse et dépasse celui des candidats de l'ancien cursus (80,6 % en 2012 ; 83,4 % en 2013 contre 80 % pour les autres candidats). On remarquera que ce taux de réussite est désormais proche de celui des candidats au baccalauréat technologique.

- **Des interrogations sur les causes du taux d'échec et sur ses conséquences**

On peut comprendre que l'augmentation considérable du nombre de candidats au bac professionnel, eux-mêmes issus d'un nouveau cycle de formation, ait conduit presque naturellement, au moins temporairement, à une détérioration du taux de réussite.

Néanmoins, l'importance du taux d'échec, compris entre 20 et 30 % selon les spécialités, l'écart avec le taux de réussite des séries générale et technologique, les disparités entre territoires et spécialités posent à l'institution un problème crucial.

Un problème d'interprétation des résultats d'abord. Pourquoi un nombre si important d'élèves qui ont accompli la totalité du cursus en trois ans échouent-ils à l'examen ? On ne peut pas se contenter d'une explication par l'augmentation du nombre de candidats. Y a-t-il un décalage entre les acquis des élèves dans le nouveau cursus et les critères d'évaluation ?

Un problème lié aux conséquences de ces résultats ensuite. Ce sont presque 40 000 jeunes qui ont échoué en 2013 au baccalauréat professionnel et s'ajoutent potentiellement à ceux qui ont quitté la voie professionnelle sans diplôme en fin de seconde pro ou de première pro.

Il est donc nécessaire de se rapprocher progressivement du taux de réussite antérieur à la réforme pour que la mise en place du nouveau cursus ne soit pas synonyme d'échec pour de nombreux jeunes, même si une partie d'entre eux, qui ne peut pas être quantifiée à ce stade, aura acquis une certification intermédiaire (BEP ou CAP) en première professionnelle. Les académies et en particulier les corps d'inspection ont engagé un travail d'expertise sur les résultats du baccalauréat professionnel ; elles doivent l'approfondir de façon à repérer les raisons précises de l'échec des jeunes à l'examen et mettre en place l'accompagnement pédagogique nécessaire en amont.

2.2. Le développement important mais fragile du parcours vers le CAP

2.2.1. Une progression sensible des effectifs en formation

L'augmentation sensible du nombre de jeunes préparant un CAP par la voie scolaire après la 3^{ème} est l'autre fait marquant de cette période. Entre 2008-2009 (dernière année avant la mise en place de la réforme) et 2012-2013, les effectifs du cycle en deux ans ont progressé de 96 000 à 115 000, quand l'effectif de la voie professionnelle tout entière fléchissait. Le flux de jeunes parvenant en terminale CAP a augmenté de 25 %, passant de 41 000 en 2008 à

presque 52 000 en 2012 (51 800) avec, on le verra, un taux de passage de la 1^{ère} année de CAP vers la 2^{nde} année de CAP légèrement en baisse mais un taux de réussite au CAP stable. C'est un constat important au regard des objectifs de réduction des sorties sans qualification.

2.2.2. *Une évolution de la population scolaire accueillie*

La caractéristique des CAP reste d'accueillir à la fois des élèves de 3^{ème} générale qui souhaitent une insertion professionnelle rapide ou craignent de s'engager dans le baccalauréat professionnel et des élèves issus de SEGPA (et de 3^{ème} d'insertion avant leur suppression).

Les premiers restent les plus nombreux mais leur proportion décroît au profit des jeunes issus des 3^{ème} DP 6h et surtout des élèves issus de SEGPA dont les demandes sont traitées de façon prioritaire dans les procédures d'affectation. En moyenne trois élèves de SEGPA sur cinq accèdent en CAP. Ils représentent désormais le quart des élèves accueillis en première année de CAP, au sein de laquelle les autres élèves de 3^{ème} restent majoritaires dans une proportion qui diminue (57 %). Cette proportion varie de 27 % (Versailles) à 36 % (Strasbourg). Certains CAP sont de fait presque exclusivement réservés à des élèves de SEGPA.

Une étude réalisée dans l'académie de Strasbourg sur les origines des élèves de CAP illustre la diversité des situations selon les spécialités (tableau 5).

Tableau 5
% d'élèves issus de SEGPA académie de Strasbourg 2012-2013

	Préparation réalisation ouvrages électriques	Installation sanitaire	Conducteur installations de production	Employé spécialisé de vente de produits d'équipement courant
Rentrée 2012	15,5	84	53	0

Cette évolution globale se traduit donc par l'arrivée d'élèves supplémentaires, dont une part croissante issue de SEGPA, dans des établissements qui, pour beaucoup d'entre eux, n'offraient plus de formation de CAP avant la réforme. Ce phénomène constitue, à côté de la mise en place de la préparation au baccalauréat professionnel en trois ans, une autre mutation majeure de la voie professionnelle, qui tend à accentuer l'hétérogénéité de la population accueillie. Dans plusieurs lycées visités, les équipes de direction, les conseillers d'orientation et les professeurs s'accordent à souligner la grande détresse scolaire dans laquelle arrivent au lycée une partie importante des élèves de CAP.

2.2.3. *Le maintien d'une érosion importante en cours de formation*

Dans ce contexte, l'érosion des effectifs en cours de formation reste élevée (tableau 6). À peine trois jeunes sur quatre passent de première en deuxième année de CAP et la proportion de ceux qui quittent le cursus ne diminue pas, plus de 17 % encore à la rentrée 2013, soit un peu plus qu'avant la réforme, avec certes des effectifs plus nombreux comme on l'a vu. Ce flux en pourcentage représente pour l'année 2012-2013 un ordre de grandeur de plus de 10 500 élèves.

Ces sorties posent un problème majeur au système éducatif car elles touchent la population scolaire la plus fragile et l'éloigne d'une possible première qualification. La situation est en outre contrastée selon les académies. Dans certaines d'entre elles c'est plus d'un élève sur cinq qui sort à la fin de la première année de CAP (21 % à Strasbourg, 22 % à Lille), dans les trois autres les sorties se situent autour de 16 %.

Tableau 6
Évolution des flux dans les formations de CAP

Devenir des élèves de CAP	2010	2011	2012	2013
Passage en deuxième année	76,4	74,8	75,3	76,3
sorties	16,4	18,4	17,8	17,2

Source DEPP RERS Champ : Fr Metro + DOM (y compris Mayotte) *NC Mayotte

2.2.4. La progression de la certification par le CAP

Les constats sur l'accès au CAP des élèves qui accèdent en terminale, en plus grand nombre qu'avant, sont en revanche encourageants. En 2012, un peu plus de 186 000 jeunes (toutes catégories confondues) ont obtenu un CAP, contre 154 000 en 2010, soit 32 000 de plus.

La voie professionnelle sous statut scolaire a été le moteur principal de cette progression. De 2010 à 2012, le nombre de jeunes obtenant un CAP au terme d'une préparation en deux ans dans la voie professionnelle a augmenté de près de 20 % (tableau 7). Cette progression est un effet presque naturel de l'augmentation des effectifs en formation mentionnée ci-dessus mais elle a été rendue possible par l'évolution du taux de réussite à l'examen qui, malgré la hausse du nombre de candidats, n'a que légèrement diminué, passant de 83,7 % en 2010 à 82,9 % en 2012.

En outre, comme le prévoyait la réforme, le CAP peut être désormais délivré comme certification intermédiaire en première pro et plus de 14 000 élèves l'ont obtenu à ce titre en 2012.

Au total, ce sont donc près de 70 000 jeunes scolaires qui ont obtenu un CAP en 2012, soit autant que les apprentis. Ces constats sont valorisants pour les formations CAP en lycée professionnel qui ont parfois une image dépréciée.

Tableau 7
Évolution des candidats et admis au CAP

	total		Dont scolaires			
	2010	2012	2010	2012		
				CAP2 :	CI	total
admis	154 000	186 269	46 712	55 480	14 417	69 897
% de réussite	81,5	83,5	83,7	82,9	88,3	84,7

Source MEN/DEPP et ministère de l'agriculture Champ: Fr Metro + DOM yc Mayotte

Les formations au CAP ont donc retrouvé une place plus importante au sein de la voie pro et elles ont un rôle très important mais très difficile à jouer vis-à-vis de la population qu'elles accueillent, peu nombreuse mais très fragile.

3. L'émergence encore modeste de nouveaux parcours

La réforme ou plutôt les réformes des lycées avaient comme ambition de favoriser une logique de parcours individualisés, reposant sur une progressivité de l'orientation, une réversibilité des choix, la possibilité de passerelles ascendantes, pour sortir d'un fonctionnement en tuyaux d'orgue. Ce processus commence à prendre forme mais encore de façon modeste et inégale.

3.1. Des stratégies académiques prudentes et pragmatiques

Les passerelles entre les voies de formation sont bien prévues par les circulaires académiques relatives à l'orientation et l'affectation des élèves et prises en compte dans l'évolution des cartes des formations. Les objectifs affichés sont de deux ordres : permettre à certains élèves de poursuivre leur formation en évitant l'échec au niveau où ils se trouvent, offrir la possibilité à d'autres d'accéder à un niveau de qualification plus élevé. Sont donc visés les élèves de seconde (ou 1^{ère} générale et technologique) souhaitant rejoindre la voie professionnelle, les élèves de seconde (ou 1^{ère} professionnelle) souhaitant rejoindre une 1^{ère} générale ou technologique, les élèves de terminale CAP souhaitant préparer un baccalauréat professionnel et d'une manière générale les élèves souhaitant changer de spécialité professionnelle voire de champ, en cours de cursus.

La mise en œuvre de ces objectifs est complexe car la gestion des passerelles doit s'insérer dans des dispositifs et des procédures prévues pour le plus grand nombre et surtout, trouver leur justification dans la construction des parcours des jeunes. Il s'agit de préparer les élèves concernés à un changement de cursus tout en veillant également à une gestion équitable des flux qui ne compromette pas les montées pédagogiques. Il faut aussi s'assurer que ce changement soit justifié et accepté par la famille dans une logique de parcours ascendant et non de redoublement, ce qui suppose de ne pas imposer à un élève, qui veut changer de voie ou de champ professionnel, de tout recommencer à zéro.

Les académies avancent donc prudemment. Toutes ont mis en place des procédures qui selon des modalités variables reprennent les mêmes principes :

- le choix d'une passerelle ne peut se faire qu'à la demande de la famille, après un dialogue avec l'équipe éducative ;
- il induit pour l'élève un temps de découverte dans l'établissement d'accueil;
- l'avis de l'établissement d'accueil est indispensable à la prise de décision par la commission d'affectation.

**La construction des parcours :
une démarche stratégique propre à chaque académie**

Dans l'académie de Rouen, il est indiqué que « *l'instruction de la demande se fait avec l'équipe pédagogique dans le cadre d'un échange entre l'établissement d'origine et l'établissement demandé, avec l'assistance d'un COP. Cet échange doit permettre de s'assurer que l'élève concerné pourra trouver effectivement les moyens de la réussite dans la nouvelle voie envisagée. L'établissement d'origine accompagne l'élève dans la validation de son projet et évalue ses chances de réussite. L'établissement d'accueil formule un avis sur le projet de l'élève, sa motivation, les démarches entreprises* ».

Un autre exemple est apporté par l'académie de Strasbourg. La circulaire académique formalise une démarche préparatoire à un changement de cursus qui, si elle est suivie par le jeune, donne droit à un bonus au moment des décisions d'affectation. Cette démarche comporte un certain nombre d'étapes : repérage dès le premier trimestre et, au plus tard, à la fin du premier semestre ; diagnostic des difficultés et des choix d'orientation lors d'un entretien avec le COP de l'établissement d'origine en janvier/février et proposition d'orientation pour le jeune ; entretien de l'élève dans le lycée le plus proche proposant cette filière ; immersion dans la formation et le domaine professionnel choisis dans le cas d'un passage vers la voie pro (semaine d'accueil ; période de découverte professionnelle ; bilan et pronostic). Enfin, cette démarche doit s'appuyer sur un fonctionnement en réseau des établissements.

Certaines académies affichent comme objectif de développer des passerelles avec des places réservées, en particulier en classe de première professionnelle. Ainsi, dans l'académie de Bordeaux, la démarche consiste à flécher des places dans le cadre d'AFFELNET pour les élèves candidats à une première professionnelle, dans les formations disposant de places vacantes pour les accueillir : 11 % de la capacité d'accueil en première professionnelle ont été réservés en 2012. Dans l'académie de Versailles, des capacités d'accueil sont prévues au niveau de chaque bassin.

Les autres académies se situent davantage dans le processus de gestion d'un dispositif qui permet des adaptations de parcours pour un nombre limité d'élèves. Les affectations sont prononcées en fonction des places disponibles. Les instructions académiques indiquent que l'affectation d'un élève bénéficiant d'une passerelle est prononcée sur places vacantes uniquement, une fois traitées les montées pédagogiques.

3.2. Un manque de visibilité sur les changements de spécialité ou de champ professionnels en cours de cursus

Il est possible d'analyser comment se mettent en place les passerelles entre les voies de formation. En revanche, on dispose de très peu d'informations et donc de visibilité sur la possibilité effective qu'ont les élèves de changer de spécialité ou de champ professionnels en cours de cursus. Ces changements sont gérés principalement par les établissements eux-mêmes de façon ponctuelle. Certaines académies incluent cette démarche dans la procédure AFFELNET d'accès en première professionnelle (Bordeaux).

C'est un élément central dans la problématique des parcours dont la réalité est donc méconnue, alors que l'on sait l'effet négatif sur la réussite des jeunes d'un choix de spécialité effectué par défaut ou par erreur, à l'entrée en seconde professionnelle notamment.

3.3. Le développement du parcours en 4 ans : CAP puis baccalauréat professionnel

Avant la rénovation de la voie professionnelle, un peu plus d'un élève de CAP sur cinq poursuivait ses études. Sur les 9 000 élèves concernés, la moitié seulement soit environ 4 500 accédait en première professionnelle pour préparer le bac pro en deux ans.

La tendance à la poursuite d'études s'est confirmée et amplifiée. Près de 23 % des élèves (soit un ordre de grandeur de 12 000 par an) accèdent au cycle du bac professionnel. À la rentrée 2013, ce mouvement se stabilise mais de façon très contrastée selon les académies, de moins de 20 % à Rouen à 29 % à Lille (tableau 8).

Tableau 8
Passage de la terminale CAP au bac pro à la rentrée 2013 en %

Rouen	Bordeaux	Strasbourg	France Metro + DOM	Versailles	Lille
19,4	20	20,8	23	26,8	29

Source MEN/DEPP

Champ : Fr Metro + DOM + Mayotte

Public + privé

L'évolution la plus significative par rapport à la situation antérieure est que les trois quarts de ces élèves entrent directement en première professionnelle. Autrement dit, en 2012-2013, 17 % des élèves de CAP sont entrés en première (soit un flux de 8 800 élèves) contre seulement 6 % en seconde professionnelle.

**Du CAP à la première pro :
un flux ascendant qui se développe à des rythmes différents**

- dans l'académie de Versailles, sous l'effet d'une politique très volontariste, la proportion de jeunes accédant en première pro après un CAP a atteint 26 % en 2013 (soit 704 élèves) alors que les passages en seconde sont résiduels (1,5 % soit seulement 39 élèves) ;
- dans l'académie de Bordeaux, à la rentrée 2012, 15,2 % des élèves de terminale CAP étaient présents en première pro, mais presque 6 % ont été accueillis en seconde pro (5,8 %).

On voit donc se constituer progressivement un parcours de formation CAP / bac pro en 4 ans. Le nombre de jeunes engagés dans ce cycle a doublé depuis la mise en œuvre de la réforme. Il y a sans doute pour certains jeunes un excès de précaution au moment de l'orientation en fin de 3^{ème} qui prolonge d'un an le cursus vers le baccalauréat professionnel et qui a donc un coût pour le système. Mais pour le plus grand nombre, et on doit avoir en tête que désormais un élève de CAP sur deux n'est pas issu d'une 3^{ème} générale, le rôle de reconstruction du

CAP reste décisif pour des élèves fragiles en les remettant sur les rails plutôt que de les exposer à un échec potentiel et peut-être définitif en seconde professionnelle.

En outre, il faut relativiser l'importance quantitative de ce phénomène. Si plus d'un élève de CAP sur cinq continue ses études, ces élèves ne représentent qu'à peine 5 % des effectifs de première professionnelle. La proportion d'élèves de première pro venant de CAP est d'ailleurs inférieure à celle des élèves accueillis après une 2^{nde} GT : à titre d'exemple, dans l'académie de Strasbourg, 19 % des élèves de terminale CAP ont rejoint une première pro en 2012 mais ils ne représentaient qu'un peu moins de 5 % des élèves de première pro, soit la même proportion que les élèves issus de 2^{nde} GT.

3.4. La difficulté à faire du passage de la seconde GT vers la voie professionnelle, une véritable passerelle ascendante

Les passages de seconde générale et technologique vers la voie professionnelle, qui se situaient autour de 4 % avant la rénovation de la voie professionnelle et la mise en œuvre de la réforme des lycées généraux et technologiques, ont progressivement et légèrement diminué pour atteindre 3,7 % en 2012 et 3,6 % à cette rentrée. Cette évolution est le résultat des politiques conduites par les académies pour maîtriser ces flux. Mais plus de la moitié des élèves concernés entrent en seconde professionnelle et recommencent donc à zéro un nouveau cycle de trois ans (2,1 % en 2012-2013).

L'analyse des objectifs et dispositifs mis en place par les cinq académies observées montre que la gestion des passages de la 2^{nde} GT vers la voie professionnelle est doublement délicate. D'une part, parce que si la réforme mise en œuvre dans les LGT⁴ doit naturellement permettre au plus grand nombre possible d'élèves de seconde d'accomplir avec succès leur parcours jusqu'au baccalauréat, alors une réorientation du parcours en fin de seconde vers la voie professionnelle doit rester exceptionnelle en tant que seul recours pour parvenir à un premier niveau de qualification. D'autre part, parce que pour avoir un effet positif, cette solution doit en même temps constituer une passerelle ascendante vers un niveau de première.

De la 2^{nde} GT à la première professionnelle : encadrement et volontarisme ici

Cette volonté de limiter strictement la réorientation en fin de 2^{nde} GT vers la voie pro peut être illustrée par le cas de l'académie de Versailles où les circulaires rectorales relatives à l'orientation et aux cartes des formations, adressées aux chefs d'établissement indiquent clairement que « *l'objectif prioritaire est de permettre à tous les élèves qui s'engagent dans la voie GT d'y réussir ; c'est donc exceptionnellement que la carte des formations doit permettre aux élèves qui se trouveraient en difficulté à l'issue d'une classe de 2^{nde} GT de rejoindre une formation professionnelle [...] la réorientation dans la voie pro ne peut concerner qu'un nombre marginal d'élèves pour qui l'accès à un premier niveau de qualification nécessite de passer par la voie pro* ». Dans cette académie, la réorientation vers la voie professionnelle est non seulement très encadrée mais limitée pour l'essentiel au passage vers la première, le passage en seconde est devenu résiduel : ainsi à la rentrée 2013, 1,6 % des élèves de 2^{nde} GT ont été accueillis en première pro (soit plus de 600 élèves) contre 0,2 % en seconde pro (80 élèves).

⁴ Lycées généraux et technologiques.

Atteindre le deuxième objectif, c'est-à-dire faire en sorte que la réorientation, lorsqu'elle est nécessaire, prenne la forme d'une véritable passerelle ascendante, se révèle plus compliqué et plus long. Il s'agit pour les académies de favoriser l'accès direct en première professionnelle sans retour préalable en seconde professionnelle, qui s'apparente plus à un redoublement. Elles sont inégalement avancées dans cette direction.

Une volonté et une action engagée ailleurs

Dans l'académie de Rouen, le recteur souligne que « *l'orientation vers la voie professionnelle en fin de 2^{nde} GT ne peut intervenir qu'après constat que le travail mené en accompagnement personnalisé et dans le cadre des stages de mise à niveau ne permet pas la continuité du parcours vers le baccalauréat général ou technologique* ». À Rouen, comme à Lille et Strasbourg, le passage s'effectue désormais majoritairement en première pro mais encore de façon importante en seconde (2,3 % contre 1,5 % à Lille, 1,2 % contre 0,9 % à Rouen ; 1,9 % contre 1 % à Strasbourg). Dans l'académie de Bordeaux, où le flux est de l'ordre de 3 % des élèves de 2^{nde} GT, les réorientations qui s'effectuaient encore deux fois plus vers la seconde pro que vers la première pro en 2012 se sont équilibrées entre les deux niveaux à cette rentrée.

Les stages passerelles que les académies s'efforcent de favoriser ont du mal à prendre forme. Pour de nombreuses équipes de direction et pédagogiques de lycées professionnels, l'accès en 1^{ère} pour une formation relevant des domaines de la production est très problématique ; il apparait cependant plus concevable pour des formations relevant des services. Ce point de blocage demande à être suivi et accompagné, y compris au niveau national, car il est central pour la mise en œuvre de nouvelles logiques de parcours plus personnalisés et plus réversibles.

3.5. L'absence de passerelle de la voie professionnelle vers la voie générale ou technologique⁵

Les passages de la voie professionnelle vers la voie générale ou technologique sont rares et ponctuels, non quantifiés parfois. Cette possibilité est simplement signalée dans les circulaires académiques mais elle n'est pas accompagnée.

De la voie professionnelle vers la voie générale et technologique : des flux réduits

– dans l'académie de Bordeaux, à la rentrée 2013, près de 600 élèves de 2^{nde} GT sont entrés dans la voie pro, 50 sont passés d'une seconde ou une première professionnelle vers une première technologique ;
– dans l'académie de Versailles, près de 700 élèves de 2^{nde} GT ont été accueillis dans la voie pro, 43 élèves ont fait le chemin inverse.

⁵ Là encore, faut-il parler de « voie » alors qu'il s'agit plus de parcours généraux ou technologiques ? De plus, si le singulier (une voie GT) s'applique bien à l'entrée dans une seconde désormais indifférenciée, la distinction doit plus s'appliquer lorsque l'on traite d'un accès en première ou terminale. C'est donc par commodité de langage que nous avons choisi, de conserver le terme de « voie » et d'utiliser le « ou » inclusif quand il est fait référence à la « voie générale ou technologique ».

Par ces observations, le but de la mission n'est pas de mettre en cause l'action des académies mais de faire un constat sur la quasi disparition des passages de la voie professionnelle vers la voie technologique.

L'évolution parallèle des deux voies de formation l'explique en grande partie. Le vivier des séries générales et technologiques a augmenté avec la progression des passages en 2nde GT et la priorité, exprimée très explicitement par exemple dans la circulaire académique de Versailles, est de faire réussir ces élèves ; la possibilité d'accueillir des élèves de la voie professionnelle en cours de cursus est d'autant plus passée au second plan que ces élèves ont désormais comme perspective non seulement l'obtention d'un baccalauréat en trois ans mais aussi une poursuite d'études en STS. En conséquence, les passages vers la première technologique relèvent de parcours très personnalisés et exceptionnels.

Ce constat est problématique à moyen terme. La marginalisation des passages de la voie professionnelle vers la voie générale ou technologique en même temps que le maintien d'une passerelle même modeste dans l'autre sens, va à rebours de la logique de parcours. De plus, cette situation a deux conséquences dommageables après le collège :

- un affaiblissement de la voie technologique en la privant d'un vivier naturel tout en tendant à faire de la voie professionnelle « *un réceptacle où l'on peut arriver de partout mais d'où on ne peut pas aller partout* » ;
- l'installation d'une ambiguïté croissante des finalités et du rôle du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel au sein du système éducatif, en confortant indirectement la vocation de la voie professionnelle à conduire à des études supérieures.

3.6. Les spécificités des parcours en apprentissage

Les premiers constats montrent que l'accueil en baccalauréat professionnel en apprentissage semble se faire davantage en 1^{ère} professionnelle qu'en 2nde. C'est ainsi que dans les cinq académies observées, parmi l'ensemble des jeunes préparant un bac pro (tous statuts), la part de ceux qui le font en première est le double de celle qui le font dès la seconde.

L'évolution de la situation de l'académie de Rouen ces deux dernières années (tableau 9) permet d'illustrer la manière dont se dessinent les parcours en apprentissage : la prépondérance du CAP est toujours forte, le baccalauréat professionnel en trois ans ne décolle pas et le BP confirme sa place. Plus précisément :

- l'effectif d'apprentis en CAP se maintient ;
- le nombre d'apprentis en 2nde pro est stable, et même en légère régression de 2011 à 2012. Dans le même temps, le nombre d'apprentis en 1^{ère} pro progresse mais surtout il double par rapport à l'effectif de 2nde pro ;
- il y a davantage d'apprentis en brevet professionnel qu'en baccalauréat professionnel, ce qui constitue une particularité des parcours dans l'apprentissage puisque le BP n'est pas préparé par la voie scolaire.

Tableau 9
Évolution de l'effectif d'apprentis dans l'académie de Rouen

	2 ^{nde} pro	CAP1	CAP2	1 ^{ère} pro	BP1	BP2	Terminale pro	BTS1
2011	287	3152	2583	515	796	736	741	781
2012	248	3182	2526	595	830	778	564	779

La situation de l'académie de Bordeaux (tableau 10) conforte, en les nuancant, ces tendances : les effectifs de CAP diminuent et le BP est en léger retrait par rapport au baccalauréat professionnel mais il y a également deux fois plus d'apprentis en 1^{ère} pro (935) qu'en 2^{nde} pro (414) l'année précédente.

Tableau 10
Évolution de l'effectif d'apprentis dans l'académie de Bordeaux

	Seconde pro	CAP1	CAP2	Première pro
2011	414	4341	3728	832
2012	576	4170	3914	935

Il faut voir dans ces constats le résultat de choix effectués par les CFA de privilégier l'accueil en première professionnelle en vue de préparer le baccalauréat professionnel en deux ans, soit après une 2^{nde} pro effectuée sous statut scolaire, soit après un CAP. Le refus de certaines entreprises de signer des contrats de trois ans, leurs réticences à accueillir un public plus jeune, sans initiation professionnelle, expliquent cette situation.

Il faudrait approfondir cette première approche très partielle pour moduler ces constats en fonction des champs professionnels et analyser si les causes sont conjoncturelles ou plus profondes. Au-delà des raisons qui conduisent les entreprises et les CFA à ces choix, ces parcours mixtes scolaire / apprentissage constituent un potentiel important de diversification des parcours avec une immersion professionnelle croissante qui correspond à une aspiration majeure de très nombreux jeunes engagés dans la voie professionnelle.

Enfin, il manque des analyses quantitatives mais il est très probable que, suite à la rénovation de la voie professionnelle, le parcours CAP / baccalauréat professionnel s'est développé en CFA à une échelle encore plus forte que dans la voie scolaire ; les jeunes ayant préparé et obtenu un CAP par apprentissage constituent en CFA un vivier important pour alimenter les 1^{ères} pros par apprentissage.

Il semble donc impératif de conduire une réflexion conjointe avec les branches professionnelles, les régions et le ministère du travail et de la formation professionnelle sur la complémentarité des parcours entre la voie scolaire et l'apprentissage.

3.7. Au carrefour des nouveaux parcours : la première professionnelle

La première professionnelle est au cœur de la logique des nouveaux parcours qui émergent progressivement dans la voie professionnelle. Tout en accueillant, comme c'est sa fonction centrale, les élèves issus de seconde professionnelle dans le cadre d'un cursus conçu sur trois ans, elle prend en charge également d'autres catégories d'élèves : les uns déjà engagés avec succès dans la voie professionnelle avec l'obtention d'un CAP et souhaitant accéder à une qualification supérieure, d'autres qui ont entamé la scolarité au lycée par des études générales et sont réorientés, à leur initiative ou non, vers le bac pro. Ces élèves aux profils spécifiques, sont minoritaires en première professionnelle mais représentent néanmoins près de 10 % de l'effectif, ce qui n'est pas marginal (voir tableau 11). Et cette proportion devrait s'accroître si comme cela est souhaitable, davantage de passages de la terminale CAP ou de la seconde GT vers la voie pro s'effectuent à l'avenir directement en première professionnelle.

Tableau 11
% d'élèves de première pro originaires d'une terminale CAP et d'une seconde GT à la rentrée 2012
Établissements publics

Origine spécialité	CAP		Seconde GT		Seconde pro	
	%	effectif	%	effectif	%	effectif
Commerce	5,3	829	5,8	914	85	13 304
Électrotechnique	5,7	709	4,1	509	87	10 909
MEI	2,3	119	4,3	223	90	4 705
Secrétariat	0,7	85	6,1	695	88	10 103
Sécurité prévention	12	92	5,1	39	78	596
Technicien d'usinage	2,3	44	4,3	83	90	1 744

Source MESR/DEPP

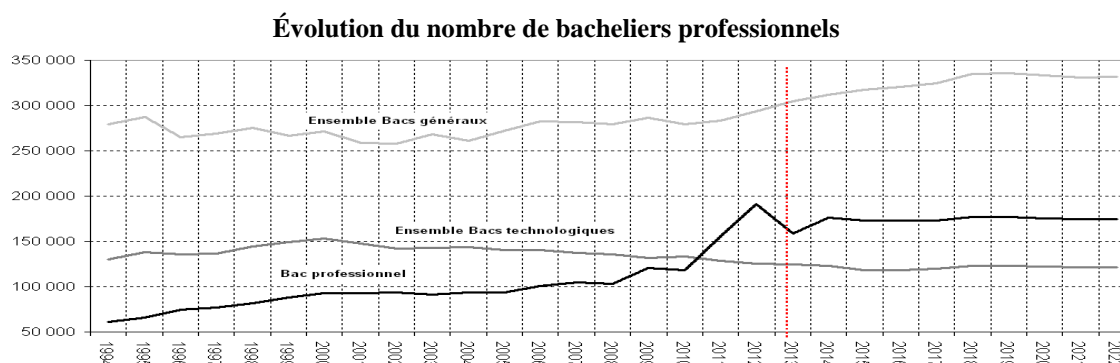
L'hétérogénéité croissante des premières professionnelles qui en résulte représente pour les établissements et les enseignants un défi pédagogique supplémentaire car la réussite de ces élèves, même s'ils sont encore peu nombreux dans les classes, est un enjeu important pour l'évolution à moyen terme de la voie professionnelle.

Partie 2 : Les parcours des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur : une montée en puissance et un défi pédagogique

1. Des bacheliers professionnels de plus en plus nombreux à choisir et à être accueillis dans l'enseignement supérieur particulièrement en STS

1.1. Une forte progression de la poursuite d'étude des bacheliers professionnels

1.1.1. Un bond exceptionnel de la poursuite d'étude à la rentrée 2011



Source : MESR SIES 2013

Les élèves issus de la voie professionnelle sont de plus en plus nombreux à disposer du premier grade de l'enseignement supérieur, le baccalauréat, et à faire valoir leur droit d'accès au post bac. Couplé à une demande sociale générale de poursuite d'étude croissante, un effet « rénovation de la voie professionnelle » a visiblement stimulé l'accès des bacheliers professionnels à l'enseignement supérieur. Elle a en effet augmenté mécaniquement et considérablement le vivier de bacheliers professionnels susceptibles de rentrer dans l'enseignement supérieur. Et dans un contexte d'emploi défavorable, ils sont de plus en plus nombreux à « frapper à sa porte ».

La rentrée 2011 a certainement constitué une rentrée de rupture. C'est en effet à ce moment que les bacheliers professionnels ont « surgi » dans l'enseignement supérieur, dans un volume inédit (plus de 44 000 inscrits soit 13 000 de plus entre 2010 et 2011). Alors que le nombre de bacheliers professionnels progressait considérablement, la proportion de ceux qui poursuivaient des études supérieures s'est non seulement maintenue mais a légèrement augmenté passant de 22,5 % en 2008 à 28,5 % en 2011.

Dans la continuité de cette rentrée, 2012 a été une année atypique où coexistaient dans le système bacheliers professionnels issus du cycle BEP/bac pro et nouveaux bacheliers professionnels issus du cursus « 3 ans », faisant apparaître dans les séries statistiques un

« bourrelet » qui s'efface totalement à la rentrée 2013. Néanmoins cette hausse de bacheliers même conjoncturelle a porté le nombre d'entrants dans l'enseignement supérieur à plus de 54 000 ce qui a contribué à mettre en exergue ce phénomène.

1.1.2. Une stabilisation de la demande de poursuite d'études à la rentrée 2013 ?

2013 est la première année où l'on peut observer le comportement d'une génération d'élèves issus pour une très nette majorité du nouveau cursus 3 ans du baccalauréat professionnel. On ne dispose pas encore à la date de finalisation du présent rapport de l'ensemble des éléments sur la rentrée, mais il apparaît que les élèves de terminale professionnelle ont été un peu plus de 88 000 à exprimer au moins un vœu sur APB (contre 123 565 en 2012), soit la même proportion qu'en 2012 par rapport au vivier (mécaniquement moins nombreux que l'année précédente). Il y aurait donc une certaine stabilisation de la demande de poursuite d'études dont il faudra confirmer l'hypothèse. Ce constat ne remet pas en cause la croissance durable de l'accès des bacheliers professionnels à l'enseignement supérieur.

1.1.3. Une proportion croissante de poursuite d'étude mais très inférieure à celle des autres bacheliers

Près de 30 % (28,7 %) de bacheliers professionnels se sont inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2012. Cette proportion est importante mais elle résulte d'une évolution progressive dont l'impact est dû essentiellement à l'augmentation considérable du nombre de bacheliers professionnels. Autrement dit, la proportion des jeunes de la génération 2012 à poursuivre ses études n'est supérieure que de six points à celle beaucoup moins nombreuse de la génération 2005 (28,7 contre 22,5). Elle reste en deçà de 30 % et est encore très éloignée de la proportion de poursuite d'études des autres bacheliers (plus de 98 % pour les bacheliers généraux et de 76 % pour les bacheliers technologiques).

Il est difficile de savoir si cette situation va se stabiliser ou si une part croissante de bacheliers professionnels va souhaiter poursuivre. On pourrait le penser puisque 60 % des élèves de terminale pro font un vœu dans ce sens.

Dans ce contexte, on dispose d'éléments qui montrent l'importance qu'occupe l'objectif d'insertion professionnelle dans les choix des jeunes. Les bacheliers professionnels ayant fait un parcours en apprentissage sont moins enclins à poursuivre dans l'enseignement supérieur que ceux ayant obtenu leur baccalauréat sous statut scolaire (36 % contre 50 % selon une étude de panel de bacheliers 2008 – source MESR / SIES). Cela confirme l'hypothèse selon laquelle la possibilité d'une insertion professionnelle directe après le baccalauréat les détourne spontanément de l'enseignement supérieur. La même étude montre qu'une proportion non négligeable de jeunes bacheliers professionnels issus de la voie scolaire entre en apprentissage ou en contrat de professionnalisation pour préparer notamment un BTS. Il y a là des éléments importants pour la réflexion des deux ministères sur la prise en compte des logiques d'insertion professionnelle immédiate ou différée dans la construction des parcours des jeunes.

Un autre phénomène permet de relativiser le souhait des bacheliers professionnels de poursuivre leurs études coûte que coûte, celui observé par la DGESIP⁶ d'une moindre proportion des bacheliers professionnels ayant obtenu une mention bien à très bien, à poursuivre par rapport aux autres bacheliers. Les meilleurs élèves de la voie professionnelle semblent se voir offrir des perspectives d'insertion qui les dissuadent de la poursuite d'étude alors que paradoxalement, ce sont eux qui depuis longtemps sont invités à poursuivre leurs études en priorité.

Dans les années à venir, les effectifs de bacheliers professionnels devraient progresser et atteindre 170 000 en 2021, en particulier si, comme il a été souhaité précédemment dans le rapport, le taux de réussite à l'examen s'améliore. L'enseignement supérieur se trouve donc aujourd'hui clairement et durablement face au défi de la réussite de la part croissante des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre leurs études.

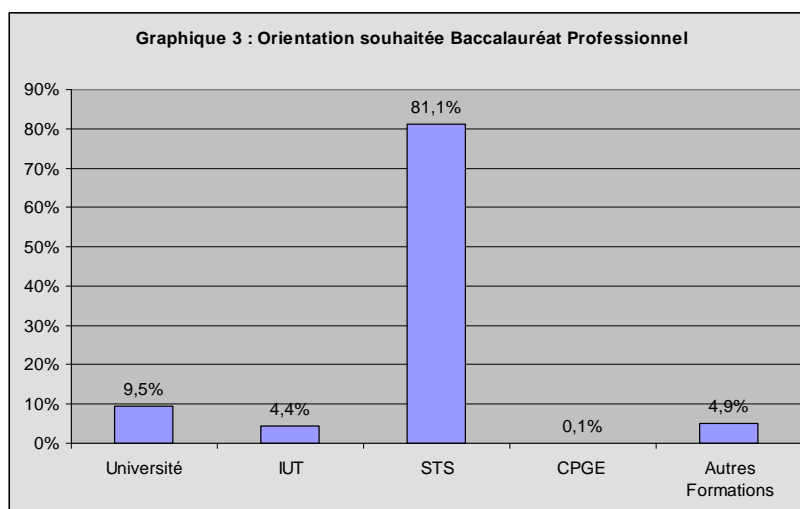
**L'enseignement supérieur :
un projet qui est d'abord un projet d'insertion professionnelle**

L'envie des élèves de terminale professionnelle de poursuivre leurs études s'explique surtout par la l'incertitude de l'avenir, en tout cas la volonté de se donner les meilleures chances dans le contexte économique actuel. Dans les filières tertiaires, beaucoup d'élèves envisagent une poursuite d'études compte tenu du marché de l'emploi, sachant qu'un diplôme plus élevé donne plus de chances. Le projet de poursuite d'étude est donc d'abord et surtout un projet de meilleure insertion professionnelle. La famille est souvent invoquée : les difficultés de la mère qui n'a qu'un baccalauréat professionnel et qui ne trouve pas un emploi qui lui convient, le frère sans diplôme qui est au chômage, la sœur qui a un BTS et qui a un emploi, etc. Ce n'est donc pas le type d'études qui motive mais l'inquiétude de trouver un emploi. Cette crainte de l'avenir est moins apparente dans le secteur de la production, où c'est le souhait d'avoir d'une meilleure situation qui conduit plutôt le jeune à poursuivre ses études.

⁶ La sous-direction de la vie étudiante a fait l'observation d'une évaporation des bacheliers professionnels à mention bien et très bien dans le processus d'expression de vœux sur APB.

1.2. Le BTS voie d'accès largement souhaitée et qui accueille de très loin le plus grand nombre de bacheliers professionnels

1.2.1. Une demande massive de BTS avec un taux de satisfaction qui augmente



Source : MESR /SIES Admission Post bac, photo du 7 juin 2012,
Analyse du premier vœu validé. Champ : candidats ayant validé au moins 1 vœu

Les élèves de terminale professionnelle qui, en 2013 comme en 2012, ont été 60 % à formuler un vœu dans APB demandent massivement, pour 4/5^{ème} d'entre eux une affectation en STS⁷ ; ils sont très peu nombreux à demander une affectation en IUT. Ainsi, en 2013, 70 000 lycéens de terminale pro ont demandé un BTS et seulement 3 300 un DUT.

Il est à noter qu'une étude réalisée par les services de l'académie de Versailles sur une cohorte d'élèves inscrits en terminale professionnelle des rentrées 2004 à 2011, fait la démonstration que ceux issus d'un baccalauréat professionnel préparé en trois ans ont aujourd'hui la même propension à poursuivre vers une STS que leurs homologues de l'ancien cursus BEP / baccalauréat professionnel.

La pression des bacheliers professionnels sur les STS se confirme en 2013, avec un taux d'acceptation des vœux meilleur qu'en 2012 (45 %), ce qui s'explique en partie par la baisse du nombre de candidats (il faut rappeler que chaque acceptation n'est pas suivie d'une inscription définitive). Potentiellement, pour la rentrée 2013, 31 000 propositions d'admission ont été acceptées en STS, pour un peu plus de 1 100 en DUT et un peu plus de 7 000 en licence générale.

Le taux de satisfaction en progression mais encore faible des demandes d'admission en STS produit un effet report des élèves déçus vers l'enseignement supérieur non sélectif de l'université ; ce phénomène ne doit sans doute pas être exagéré du fait notamment des

⁷ Il faut rappeler que l'accès en BTS leur est acquis de droit depuis la rentrée 2007 s'ils obtiennent une mention bien ou très bien au baccalauréat.

possibilités qui restent ouvertes de recrutement en STS, dans le cadre de la procédure complémentaire à la rentrée où même hors APB jusqu'au mois d'octobre suivant la rentrée⁸.

L'accès en STS :
**le moyen de reprendre confiance et de retrouver une voie « normale »
de formation**

Pour certains élèves, le BTS représente une manière de sortir d'une sorte de frustration cognitive qu'ils ressentaient en lycée professionnel que certains trouvent à posteriori « *trop facile* ». Cela rejoint les conclusions de Stéphane Beaud qui voit une motivation clé dans le souhait des bacheliers professionnels de rejoindre une « voie normale »⁹ en accédant aux STS¹⁰ qui les réinsère dans un contexte socioscolaire plus hétérogène que ne le fut le lycée professionnel,

1.2.2. Des bacheliers professionnels massivement accueillis en STS et peu nombreux à l'université

À la rentrée 2012, plus de deux bacheliers professionnels sur trois inscrits dans l'enseignement supérieur le sont en STS (tableau 11). Cette proportion n'a pas cessé d'augmenter, passant de 15,5 % en 2005 à 19,3 % en 2012. Il en résulte que leur part en STS bien que minoritaire ne cesse de croître, notamment dans le secteur de la production (plus d'un étudiant sur quatre). Dans l'académie de Versailles, dès la rentrée 2012, un étudiant de STS sur trois était un bachelier professionnel. Dans l'académie de Bordeaux, la part des bacheliers professionnels est de 24 % pour l'ensemble des spécialités mais dépasse 30 % dans les spécialités de la production.

Tableau 11
Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

		2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Baccalauréat professionnel	STS	9,7	15,7	15,5	15,6	17,4	17,7	18,4	18,8	19,3
	IUT	0,5	0,8	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,9	0,8
	Université hors IUT	6,4	5,9	5,8	5,0	4,7	6,9	6,9	8,2	8,0
	CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Autres formations	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Ensemble tous bacs	STS	19,6	19,3	18,6	18,7	19,6	19,4	19,5	19,1	18,6
	IUT	8,7	8,7	8,4	8,4	8,6	8,4	8,3	7,7	7,3
	Université hors IUT	39,2	39,1	37,5	35,0	34,0	34,6	35,0	33,4	32,1
	CPGE	6,9	7,4	7,4	7,5	7,8	7,5	7,3	6,9	6,6
	Autres formations	6,0	7,5	7,3	7,6	8,2	8,0	7,9	7,5	7,4

Source MESR SIES 2013

⁸ Voir à ce sujet le rapport des inspections générales sur *Les places vacantes dans les formations sélectives post-baccalauréat* n° 2013-039 - mai 2013.

⁹ S. Beaud, *Le rêve de retrouver la voie normale : les bacs pro à l'université* in Gilles Moreau (dir) *Les patrons, l'État et la formation des jeunes*, Paris, La dispute, 2002, p. 215-228.

¹⁰ Section de technicien supérieur.

Moins de 1 % des bacheliers professionnels entrent en IUT (0,8 % en 2012). En ordre de grandeur, en 2011-2012, un peu plus de 1 400 bacheliers pro sont entrés en DUT sur un total de nouveaux bacheliers inscrits de plus de 41 800.

La proportion d'étudiants bacheliers professionnels inscrits en L1 progresse légèrement mais représente en moyenne une faible part de l'ensemble des nouveaux bacheliers inscrits (8 %) avec cependant de fortes disparités entre filières et universités : un étudiant sur cinq est un bachelier professionnel en AES, près d'un étudiant sur dix en STAPS et en sciences économiques et gestion.

1.2.3. Des dispositifs d'accueil spécifiques des bacheliers professionnels ailleurs qu'en STS

Si elle est massivement souhaitée par les bacheliers professionnels, leur orientation en STS n'est pas la voie exclusive de leur réussite. Face à l'échec des étudiants issus de la voie professionnelle dans les filières générales de l'université, un certain nombre de projets pédagogiques ont émergé au sein des universités ou à leur marge pour prendre en charge ces étudiants et les porter à l'excellence et à l'insertion professionnelle. Ces projets sont jeunes et il est prématuré de tirer les leçons de leur mise en œuvre. On peut citer quelques exemples caractéristiques d'accueil dans d'autres formations de l'enseignement supérieur.

La mission a relevé l'exemple, dans l'académie de Strasbourg, d'une classe préparatoire réservée aux bacheliers professionnels. Cette classe préparatoire ECP (économique commerciale voie professionnelle) a ouvert en septembre 2009, sur le projet d'un enseignant, lui-même issu de la voie professionnelle. Le cursus de la CPGE a été reconstruit sur trois ans au lieu de deux pour répondre au profil des bacheliers de la voie professionnelle du secteur tertiaire. À l'issue des trois années de classe préparatoire, les étudiants se présentent aux concours d'entrée à une grande école de management. Le choix des candidats est réalisé jusqu'à présent sans problème car ils sont peu nombreux ; pour autant, ce qui est privilégié, parmi les titulaires d'une mention, c'est la motivation. Les 12 élèves de la première promotion (2012) ont tous intégré une grande école. Les promotions sont aujourd'hui de 26. Il semble que les étudiants avaient dans leur ensemble choisi la voie professionnelle. C'est en estimant que l'avenir avec le seul baccalauréat n'était pas très ouvert qu'ils ont tenté ce cursus particulier. Voie évidente de réussite, celle-ci mobilise des moyens importants eu égard à la durée du cursus, aux effectifs volontairement réduits et à l'accompagnement mis en place ; mais en même temps, le dispositif démontre que sous certaines conditions les meilleurs bacheliers professionnels peuvent atteindre l'excellence.

L'ENEPS, École nationale de l'enseignement professionnel supérieur a été fondée par l'université Joseph Fourier de Grenoble. Cette structure de formation portée par l'IUT, dédiée aux bacheliers professionnels, comptait à la rentrée 2011 environ 70 étudiants (contre 13 pour sa première promotion) et entamait sa troisième année d'existence avec une nouvelle filière « réseaux-télécoms » aux côtés des filières « génie civil » et « génie électrique », créées respectivement en 2009 et 2010. L'ambition de l'ENEPS est de porter ses étudiants au niveau bac + 5, avec un titre d'ingénieur.

L'École Vaucanson a ouvert en 2010 en Île-de-France et en 2012 en Bretagne, avec le soutien de plusieurs grandes entreprises et offre à ses étudiants un parcours d'insertion. Conçue pour accueillir exclusivement des bacheliers professionnels, elle propose une pédagogie innovante fondée sur des études de cas et la réalisation de projets. L'école permet à ses apprentis de valider une licence générale méthodes et sciences industrielles ou licence management (bac + 3), délivrée par un grand établissement public d'enseignement supérieur, en partenariat avec le CFA Île-de-France du CNAM.

Ces projets sont triplement spécifiques : par leur rareté, par le faible nombre des étudiants concernés et par leur coût. Néanmoins ils bénéficient du soutien de partenaires économiques et surtout constituent des laboratoires de la réussite d'étudiants issus de la voie professionnelle dont il convient d'examiner l'intérêt dans la durée.

2. Une réussite fragile mais en progression en STS, très faible dans les filières générales de l'université

2.1. En STS : les meilleures chances de succès

2.1.1. Une érosion importante notamment en première année de formation

Une étude réalisée par le MESR / SIES sur un panel de bacheliers professionnels 2008, inscrits en STS, trois ans après leur baccalauréat, montre qu'en tenant compte des abandons en cours d'étude, le taux d'accès au BTS de ces jeunes en deux ans serait de l'ordre de 42 %, alors qu'ils sont très peu nombreux à obtenir leur licence (2,7 % en trois ans et 5 % en 4 ans). On n'observe pas de différence notable entre les étudiants sous statut scolaire ou en apprentissage. Il faut noter que les jeunes ayant obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat professionnel présentent des taux d'accès au diplôme à la hauteur de la moyenne des performances des bacheliers généraux (77 %).

Situation la troisième année des bacheliers 2008 inscrits en sections de techniciens supérieures après leur bac (%)
(France métropolitaine)

	Bacheliers généraux				Bacheliers technologiques					Bacheliers professionnels			
	tous	TP/B	P	Bac avec oral	tous	TP/B	AB	P	Bac avec oral	tous	TB/B	AB	P
Ont eu leur BTS en 2 ans	76	85	78	57	63	92	81	60	33	42	77	47	24
Poursuivent leurs études	49	60	50	32	34	70	46	32	14	14	36	16	6
Ont arrêté leurs études	27	25	28	25	29	22	35	28	19	28	41	31	18
N'ont pas eu leur BTS	24	15	22	43	37	8	19	40	67	58	23	53	76
Sont toujours en STS	12	4	12	24	18	1	9	19	36	20	8	17	27
Se sont réorientés	8	7	7	10	6	3	3	7	7	4	2	3	8
Sont sortis sans diplôme	4	4	3	9	13	4	7	14	24	34	13	33	41
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : MESR DGRI/DGESIP SIES/panels de bacheliers

Ce constat, en même temps qu'il montre la différence de réussite des bacheliers professionnels selon les voies de formation souligne aussi qu'une partie importante des

jeunes qui s'engagent en STS n'obtiennent pas le BTS : seuls 72 % de ce panel sont passés en seconde année, et un sur trois est sorti de formation sans avoir obtenu le diplôme, ce qui doit alerter sur le phénomène d'abandon en cours d'étude.

**Les bacheliers professionnels sont peu préparés aux exigences
des formations de BTS**

S'agissant des STS, si les élèves de lycée professionnel ont plutôt envie d'entrer dans ces formations, bien peu sont au fait de ce qui les attend en termes de compétences et de contenus d'enseignement et bien peu ont la possibilité de les mettre en regard de leurs capacités. Les programmes de BTS sont d'un niveau bien différent de ceux de baccalauréat professionnel, notamment dans les matières scientifiques.

2.1.2. Une réussite à l'examen en voie d'amélioration mais encore insuffisante et hétérogène

Sans préjuger des effets de la réforme de la voie professionnelle sur la réussite des futurs diplômés (les premiers titulaires d'un BTS après un parcours complet en trois ans le seront en nombre significatif en 2014), c'est jusqu'ici en STS que les bacheliers professionnels réussissent le mieux.

À la session 2012 (tableau D annexe 1), plus de 35 000 étudiants, anciens bacheliers professionnels, ont passé l'examen du BTS et un peu plus de 20 000 ont été reçus. Plus d'un lauréat sur cinq du BTS est désormais un bachelier professionnel.

Le taux de réussite des candidats au BTS titulaires d'un baccalauréat professionnel, progresse sensiblement et approche désormais 60 % (51,3 % en 2010, 54,5 % en 2011, 57,8 % en 2012). Il situe néanmoins ces candidats presque 20 points derrière les candidats titulaires d'un baccalauréat technologique et un peu moins de 30 points derrière les candidats titulaires d'un baccalauréat général (respectivement 75,7 % et 82,4 %).

Parmi les lauréats du BTS anciens bacheliers professionnels, il faut remarquer que les jeunes issus du cursus étudiant ne représentent que la moitié des diplômés (un peu moins de 10 000 sur 20 000 en 2012) et que deux sur cinq sont apprentis (un peu plus de 6 000). C'est surtout dans le secteur de la production que la part des apprentis est la plus importante (45 %). C'est un indicateur supplémentaire de la place que joue à travers le choix de l'apprentissage, l'objectif d'insertion professionnelle dans les parcours des jeunes. Dans le secteur des services, ce sont les candidats issus principalement de la formation continue qui représentent un poids non négligeable, (par exemple, plus de 30 % des candidats titulaires d'un baccalauréat professionnel commerce).

La remarque complémentaire qui ressort de l'analyse des résultats par mode de formation est que les candidats ayant préparé le diplôme sous statut d'étudiant ou d'apprenti ont des résultats supérieurs à la moyenne, autour de 65 %. Ce constat montre l'importance des structures d'accueil en STS des bacheliers professionnels.

2.1.3. Une réussite inégale selon les secteurs de formation et la spécialité d'origine

La différence des taux de réussite des bacheliers professionnels en BTS dans le secteur des services (51,8 %) et dans celui de la production (70,8 %) est spectaculaire. Il faut relativiser ces résultats car dans le secteur des services les taux de réussite des candidats « scolaires » (62 %) et, à un degré moindre des apprentis (56 %), sont supérieurs à la moyenne qui prend en compte le faible taux de réussite des candidats nombreux de la formation continue et du hors contrat. Mais les résultats aux BTS relevant du secteur des services restent faibles (tableau 12).

Tableau 12
Taux de réussite en BTS à la session 2012 par type de formation d'origine

BTS Bac	BTS production	BTS services	total BTS
Production	70,8	55,2	68,6
Services	71,9	51,5	51,6
Total	70,8	51,8	57,8

Source : MESR/DGSIP : SIES Champ : France métropolitaine + DOM

L'apprentissage occupe une place particulière dans le secteur de la production, d'une part par son poids (45 % des candidats) et d'autre part par la réussite légèrement meilleure des apprentis (75,6 contre 70,1). Un cursus en apprentissage semble donner une plus-value dans la réussite de ces BTS, ce que l'on ne retrouve pas dans le secteur des services où les bacheliers par la voie scolaire réussissent mieux que les bacheliers apprentis (62,6 % contre 56,1 %). Ce double constat permet de faire l'hypothèse que le secteur production en BTS répond mieux à un parcours scolaire marqué par le poids des enseignements professionnels (renforcé par un cursus en apprentissage), tandis qu'inversement le secteur des services constitue une rupture plus grande entre la culture professionnelle acquise avant le baccalauréat et les enseignements proposés.

L'enjeu d'une meilleure réussite des bacheliers professionnels dans les BTS du secteur des services doit sans doute faire l'objet d'une mobilisation pédagogique forte et adaptée (conditions de recrutement, suivi spécifique), même si l'examen plus fin de la réussite par spécialité dans chacun des secteurs fait apparaître une réalité plus complexe. À ce titre, il est peut-être aussi nécessaire de s'interroger sur le caractère plus ou moins professionnalisé des référentiels de BTS.

En cohérence avec ces constats, les bacheliers professionnels « production » ont, de fait, de meilleurs résultats que ceux du secteur des services (68,6 % contre 51,6 %) même si là aussi il faut relativiser le faible taux de réussite des bacheliers professionnels « services » notamment par celui des seuls candidats scolaires (62,6 %). Par ailleurs, il faut noter que si la nature du baccalauréat détermine largement la nature du BTS suivi, il n'en est pas de même de la réussite des profils atypiques (baccalauréat professionnel production en BTS services et

baccalauréat professionnel service en BTS production) qui réussissent aussi bien voire mieux que ceux restés dans le même secteur de formation.

Si l'on examine les résultats par type de baccalauréat professionnel, pour les quelques spécialités aux effectifs les plus importants, on constate que le taux de réussite est supérieur à 73 % pour les spécialités électrotechnique et MEI, à forte proportion d'apprentis ; il n'est que de 51 et 49 % pour les spécialités commerce et comptabilité / secrétariat et les spécialités de service où en revanche près d'un candidat sur trois est issu de la formation continue.

On constate donc que si les étudiants issus de la voie professionnelle réussissent de mieux en mieux en STS, la marge de progression est forte avec un double défi : celui de la lutte contre le décrochage entre la première et la deuxième année et celui d'une amélioration de la réussite de l'examen.

La réussite en STS : une réussite encourageante

Les enseignements du suivi de cohorte réalisé par la délégation académique à la prévision et à la performance de Versailles des entrants en STS des rentrées 2005 (750 étudiants observés) à 2012 (1 900 étudiants observés) montre une tendance très nette à la hausse de la réussite au diplôme mais la persistance d'une érosion en cours de formation forte bien qu'hétérogène selon les spécialités professionnelles. Un an après leur entrée en STS, un tiers des élèves issus d'une terminale professionnelle quittent la formation suivie. Le phénomène demeure constant indépendamment de la réforme de la voie professionnelle. La hausse de la réussite des bacheliers professionnels en STS est essentiellement due à une meilleure réussite en deux ans (25 % en 2004 ; 32 % en 2009). Dans une moindre mesure, la réussite après un redoublement est également en hausse (5 % en 2004 : 7,5 % en 2008).

À la rentrée 2013, les services académiques constatent en première année de STS à la fois une hausse des redoublements et une baisse des sorties. On peut voir dans ces constats une volonté des établissements de mieux accompagner les étudiants, en particulier les bacheliers professionnels.

2.2. En licence générale : des chances de réussite faibles

« Rien ne sert d'ouvrir grandes les portes si on ouvre aussi les portes de la sortie ! ». Cette phrase entendue d'un responsable universitaire est symptomatique du sentiment d'impuissance qui touche la communauté universitaire lorsqu'on évoque avec elle la question de l'accueil des bacheliers professionnels à l'université. L'avis très largement partagé est que ces étudiants n'ont pas leur place à l'université, qu'ils n'y ont aucune chance d'y réussir et que le meilleur service à leur rendre est de leur trouver une autre orientation.

De fait, les bacheliers professionnels ont des taux de réussite en licence générale à l'université très faibles. Et même si la mission a eu l'occasion de rencontrer des étudiants aux parcours remarquables et des équipes d'enseignants motivés à leurs côtés, cela ne doit pas occulter une réalité globale qui laisse peu de chance de réussite aux bacheliers professionnels au sein de l'université. Le taux de réussite (diplôme de licence en 3 ans) pour les cohortes des bacheliers professionnels inscrits en L1 en 2007 était de 2,7 % (source SIES, DGESIP).

L'étude conduite sur le panel de bacheliers 2008 le confirme. Seuls 6 % des étudiants inscrits en licence à l'université sont en 3^{ème} année, trois ans après leur première année et même si

l'on peut relativiser ce qui apparaît comme un échec massif par le taux de réorientation (24 %), on peut légitimement considérer que le modèle pédagogique universitaire est peu adapté (sur le fond scientifique comme sur les formes de l'accueil des étudiants) aux bacheliers professionnels.

Situation des bacheliers professionnels 2008 inscrits en licence 3 ans après leur bac

Sont toujours inscrits en licence	21 %
En 3 ^{ème} année	6 %
En 1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année	15 %
Ont changé d'orientation	24 %
Sont en IUT ou STS	15 %
Sont dans d'autres formations	9 %
Ont arrêté leurs études	55 %
Ensemble	100 %

Source SIES, DGESIP

2.3. En IUT, de bonnes chances de réussite pour le petit nombre de bacheliers accueillis

Les bacheliers professionnels entrant pour la première fois en IUT à la rentrée 2007, représentaient 1,6 % des inscrits, pour un taux de réussite de 38,3 % pour le DUT en deux ans, de 47,1 % en trois ans (source SIES, DGSIP).

Ces taux de réussite sont nettement supérieurs à ceux constatés en L, certes pour des effectifs très réduits. Trois raisons principales peuvent l'expliquer : la sélection à l'entrée ; l'encadrement pédagogique; une culture professionnelle forte au sein des IUT.

**Les bacheliers pro à l'université :
peu présents, avec des chances de réussite plus fortes à l'IUT
(l'exemple de l'université d'Évry)**

Cette université accueille le plus grand nombre d'étudiants de l'académie de Versailles issus de la voie professionnelle (ils représentent 8 % de ses effectifs pour une moyenne nationale de 2,6 % en 2012). Elle dispose d'un IUT de taille très importante avec 9 départements délivrant 8 DUT, en systématisant l'apprentissage qui concerne la quasi-totalité des DUT et l'ensemble des 18 licences professionnelles. Au cours des six dernières années, 151 bacheliers professionnels ont intégré l'IUT, soit 3,1 % des effectifs et se concentrent dans les filières tertiaires. Le taux de réussite pour les bacheliers professionnels est de 54,3 % (au regard d'un taux de 74,3 % pour les étudiants originaires d'autres baccalauréats). C'est un taux de réussite incomparable avec celui observé dans les filières générales de l'université dont l'explication tient avant tout à la sélection opérée par les départements à l'entrée. Comme les autres étudiants de l'IUT, les étudiants issus de la voie professionnelle subissent un test d'entrée à l'entrée et ceux qui n'ont pas les prérequis sont pris en charge dans un dispositif de soutien ad-hoc.

2.4. Pour ceux qui réussissent dans l'enseignement supérieur, les ambitions se libèrent

Si beaucoup d'étudiants anciens bacheliers professionnels rencontrent des difficultés importantes d'adaptation aux exigences des BTS et des IUT, un nombre croissant, on l'a vu, réussit son parcours. Si l'insertion professionnelle est la priorité de la majorité d'entre eux après l'obtention du diplôme, se dessine aussi chez certains le souhait de poursuivre leurs études au-delà du bac + deux dans lequel ils sont engagés, en licence professionnelle ou dans une école.

3. Un défi pour l'enseignement supérieur et en particulier pour les STS

3.1. De nouveaux étudiants pour lesquels les STS constituent un passage à la fois obligé et protecteur

Le constat majeur qui émerge est que les STS occupent une place particulière dans les parcours des bacheliers professionnels. Elles sont pour eux, sauf à la marge, la structure d'accueil à la fois souhaitée et quasiment obligée pour deux raisons. La première est que si l'accès à l'enseignement supérieur s'inscrit pour beaucoup dans une dynamique sociale de plus en plus prégnante de « poursuite pour poursuivre » (particulièrement quand le marché du travail offre des perspectives peu prometteuses), le choix très largement majoritaire du BTS s'inscrit lui dans la continuation d'un projet professionnel engagé en amont et le désir de le prolonger dans une formation courte, professionnalisante, sécurisante. La deuxième raison est que les jeunes bacheliers professionnels ont conscience que cette formation leur donne des chances de réussite nettement plus importantes, voire exclusives, par rapport aux autres filières de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, les filières générales de l'université sont peu envisagées car elles sont en dehors des normes à la fois sociales et scolaires de

jeunes bacheliers qui d'une certaine manière ont-intégré leur impréparation aux exigences du système universitaire.

On peut rapprocher ces constats de l'analyse effectuée par les travaux de la sociologue Sophie Orange¹¹ qui a récemment montré comment les BTS étaient devenus, au fil de leur histoire commencée en 1959, un enseignement supérieur spécifique, à la fois sélectif et de masse, accueillant de manière privilégiée des bacheliers de proximité, majoritairement moins favorisés, incertains à la fois sur la nature précise de leur projet d'étude et sur leur capacité à poursuivre après le BTS. Les bacheliers souhaitant rejoindre une STS adoptent une démarche « casanière » encouragée à la fois par leurs familles ou leurs réseaux amicaux et par leurs professeurs.

Les bacheliers professionnels sont donc d'une certaine manière « assignés » en BTS mais aussi protégés de l'échec prévisible dans d'autres secteurs de l'Enseignement supérieur. D'autant que la fonction propédeutique des BTS ne cesse de s'accroître avec une proportion croissante d'étudiants poursuivant leur cursus vers une licence professionnelle notamment. Les bacheliers professionnels, de plus en plus nombreux à vouloir poursuivre leur études, en STS dans leur très grande majorité, sont au fond très emblématiques à la fois de la fonction sociale de la structure STS et d'un profil de « nouveaux étudiants » qui la caractérise.

S'inspirant de pratiques déjà mises en place dans certaines académies, la loi pour l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013 prévoit la mise en œuvre sur décision du recteur, de « pourcentages minimaux » de bacheliers professionnels dans chaque spécialité de STS, renforçant ainsi le rôle des STS comme structure de formation privilégiée.

3.2. La croissance du nombre de bacheliers professionnels en STS : Un défi pour les équipes pédagogiques

Les jeunes bacheliers professionnels, dès lors qu'ils sont plus nombreux en STS modifient les équilibres entre les différents bacheliers au sein des classes qui deviennent plus hétérogènes. Cette arrivée pilotée ou non de bacheliers professionnels dans leur classe, semble troubler les professeurs des sections qui les reçoivent dans les plus fortes proportions.

Sans que cela ne remette en question leur engagement en faveur de la réussite de leurs étudiants, les professeurs de STS concernés par l'arrivée des bacheliers professionnels – il semble que cela soit plus sensible dans les domaines tertiaires – sont parfois désarçonnés par ces nouveaux publics, selon eux fragiles du point de vue des apprentissages et susceptibles d'altérer le climat de classe davantage que les autres. Ces enseignants, confrontés à l'arrivée

¹¹ Sophie Orange, (2013), *L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, PUF. L'auteur a consacré sa thèse au suivi d'une cohorte d'étudiants de BTS de l'académie de Poitiers entre 2008 et 2011. Il est d'ailleurs assez frappant que l'auteur de cette étude n'aborde quasiment pas la question de l'origine « baccalauréat professionnel » des étudiants qu'elle a observés pour expliquer des comportements ou des parcours particuliers, à l'exception de la plus faible propension de ces derniers à poursuivre leurs études à l'issue du BTS (p. 125). Ils semblent y être des étudiants de STS comme les autres même si l'auteur invoque beaucoup de ces parcours pour notamment mettre en valeur des conflits d'appartenance entre culture scolaire et entrée dans la vie professionnelle.

d'un nombre soudain plus important de bacheliers professionnels soulignent les difficultés que ceux-ci rencontrent en matière de vocabulaire, de compréhension, de méthode.

Une mixité pédagogique qui peut être aussi un atout pédagogique

Les bacheliers professionnels bénéficient d'une avance dans les matières professionnelles, situation qui a pour effet de susciter très souvent des formes d'entraide mutuelle entre jeunes, rapportées tant par eux-mêmes que par les équipes de direction et les enseignants (les uns en atelier, les autres dans les matières générales) tandis que les bacheliers techniques ou généraux apportent leur aide aux élèves issus des filières professionnelles. Au sein des STS comme des DUT les anciens bacheliers professionnels semblent en tout état de cause perdre rapidement cette « étiquette » qui disparaît en deuxième année.

L'hétérogénéité de profils est donc un défi pédagogique pour les enseignants. Ces derniers demandent que l'on préserve la diversité du recrutement en STS et que l'on n'aille pas vers des STS homogènes de bacheliers professionnels, manière dont certains d'entre eux interprètent le discours sur l'accueil privilégié des bacheliers professionnels en STS.

3.3. Des stratégies académiques volontaristes et régulatrices pour l'accompagnement de l'entrée en STS

La demande d'accès des bacheliers professionnels en STS a commencé à être accompagnée dans les académies. Plusieurs d'entre elles ont affiché un objectif d'accueil prioritaire de ces jeunes et mis en place des dispositifs de régulation.

Dans l'académie de Bordeaux des places ont été réservées aux bacheliers professionnels en STS, établissement par établissement, en modulant en fonction de la spécialité professionnelle.

Dans l'académie de Versailles une politique volontariste a été mise en œuvre sur la base d'un calibrage académique par spécialité de la répartition des capacités d'accueil par baccalauréat d'origine intégré dans APB.

Les académies ont en outre commencé à mettre en place des dispositifs visant à un accompagnement pédagogique du passage des élèves de la voie pro vers une STS, mais ils restent encore ponctuels et limités.

**Un exemple de pilotage de l'accueil des bacheliers professionnels en STS :
l'académie de Versailles**

L'académie a engagé une réflexion collective autour des enjeux principaux qui se posent à l'ensemble des acteurs concourant à la réussite du parcours des bacheliers professionnels en STS. Les échanges organisés autour des corps d'inspection ont donné l'occasion aux équipes de partager leurs expériences dans les bassins, dans le cadre de réseaux d'établissements et de dégager des pistes d'action :

- le constat de la nécessaire différence d'approche entre les lycées polyvalents et les lycées généraux et technologiques accueillant des STS, les premiers ayant une culture professionnelle absente chez les seconds ;
- dans tous les cas de figure, la nécessité de mettre en œuvre pour les élèves de baccalauréat professionnel un accompagnement longitudinal, en amont et en aval du baccalauréat, afin d'éviter l'érosion des effectifs et de lutter contre l'échec.
- avant le baccalauréat, utiliser l'accompagnement personnalisé sur les trois ans pour construire le projet de poursuite d'études des élèves, leur permettre de réaliser des mini stages en STS ;
- en STS, développer l'accompagnement individualisé des élèves ; en LPO constituer des binômes de tuteurs : professeurs de baccalauréat professionnel, professeurs de STS. Une mallette pédagogique est mise à disposition des réseaux d'établissements dans laquelle les enseignants trouvent des ressources pour préparer les élèves à intégrer un BTS, à le fidéliser et à le faire réussir.

Dans le même temps, a été bâti un « indice d'accessibilité »¹² pour les différents BTS, destiné à éclairer les élèves de baccalauréat professionnel dans leur choix : il mêle le taux de réussite au BTS des candidats issus d'un bac pro et le poids des élèves originaires de cette filière de formation au sein du total des inscrits.

3.4. Des interrogations sur les conséquences de cette évolution pour la place du BTS

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, pilotes de l'accueil des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur, doivent s'attacher à répondre à des questions qui peuvent se rassembler sous celle plus globale du sens de la poursuite d'études pour les bacheliers professionnels au regard du besoin social, ce qui implique un dialogue renforcé avec le monde socio-économique.

On a constaté des signes de stabilisation de la demande de poursuite d'études à la rentrée 2013. Mais outre qu'ils devront être confirmés, le nombre et la proportion de jeunes bacheliers professionnels déjà engagés, justifient que l'on accompagne cette évolution par une réflexion conjointe avec les branches professionnelles sur ses conséquences en termes d'employabilité et de qualification tant pour les jeunes qui cherchent un emploi avec le seul baccalauréat professionnel que pour ceux qui anticipent une meilleure insertion avec un BTS ou un autre diplôme. À défaut, il n'est pas exclu que le BTS subisse les effets d'une « inflation scolaire » à l'œuvre¹³ sur le marché de l'emploi par le déclassement des nouveaux diplômés qui ne seront pas mieux payés au niveau bac + 2 qu'au niveau bac avec en effets

¹² Elément d'information, qui n'a pas de valeur dans l'absolu.

¹³ Voir à ce propos, M. Duru-Bellat, *L'inflation scolaire, les désillusions de la méritocratie*, Seuil, p. 90.

induits et pervers la perte de valeur relative du BTS mais aussi celle du baccalauréat professionnel regardé alors comme insuffisant.

La valeur ajoutée de la poursuite d'études pour ces bacheliers reste donc à mieux définir à la fois par l'institution et les milieux professionnels. La mission manquait de recul pour s'engager dans cette voie mais il serait nécessaire de disposer de données sur la construction des parcours centrées sur l'insertion professionnelle : plutôt immédiate après l'obtention du baccalauréat professionnel pour certaines filières, plutôt « différée » jusqu'à l'accès au BTS voire à un diplôme de niveau supérieur (licence professionnelle, école d'ingénieur...) pour d'autres. Certaines académies, comme Versailles, ont déjà mis en place des outils qui permettent d'affiner par grande filière les problématiques de qualification et d'insertion.

Ces informations sont nécessaires pour réguler l'offre de formation et pour nourrir l'information des lycéens dans le cadre du dispositif d'orientation active mis en place pour les élèves de la voie professionnelle comme pour tous les lycéens¹⁴. Dans ce cadre, il serait important d'inclure et de porter un regard spécifique sur les effets du choix de l'apprentissage dans la poursuite d'études qui, notamment dans le secteur de la production, semble une voie attractive pour de nombreux jeunes.

La réflexion conduite actuellement par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la possibilité de ménager un droit à la formation différée afin de permettre à la formation tout au long de la vie de s'ouvrir à des étudiants auxquels une insertion professionnelle immédiate pourrait préparer à une reprise d'étude mieux pensée et motivée s'inscrit dans cette perspective.

¹⁴ Depuis la circulaire du 24 juin 2011 qui invite explicitement à proposer dans le cadre de l'accompagnement personnalisé notamment le conseil d'orientation aux élèves de 1^{ère} (toutes filières confondues). Voir également la circulaire sur le continuum bac - 3 / bac + 3, n° 2013-0012 du 18-6-2013 (BO du 25 au 30 juillet 2013).

Conclusions et préconisations

Le diagnostic des parcours des élèves tels qu'ils se dessinent dans le paysage rénové de l'enseignement professionnel est marqué par des éléments de continuité puissants. Depuis la création du baccalauréat professionnel en 1985, l'augmentation du niveau de qualification, l'amélioration de la qualité de la formation et une égale dignité des voies de formation sont les objectifs sous-tendus d'un enseignement qui prétend conduire à l'insertion professionnelle directe comme, et cela de plus en plus en plus, à la poursuite d'étude.

Soutenue par une demande sociale croissante du diplôme le plus élevé possible et un marché de l'emploi peu accueillant, la voie professionnelle accueille de plus en plus des élèves, dont les attentes sociales et scolaires les rapprochent de leurs camarades des voies technologiques et générales (comme eux, passer en seconde, obtenir le baccalauréat, faire des études, trouver un emploi).

Il est probable que la rénovation de 2009, par la fluidité des parcours et le soutien aux élèves qu'elle a engagés, a encore renforcé cette normalisation d'une voie d'étude qui reste cependant le plus souvent une voie de second choix pour des élèves dont le profil socio-scolaire est marqué par une plus grande difficulté que les autres.

Mais cette voie s'affirme incontestablement comme une voie de la réussite pour beaucoup de ses élèves. L'augmentation de la demande de poursuite d'étude témoigne d'une réassurance collective et d'un relèvement des ambitions qui doivent être portées au crédit des équipes pédagogiques. Les parcours plus longs d'élèves plus nombreux sont le signe d'un premier défi relevé, celui de la normalisation et de la montée en qualité de la voie professionnelle.

Il y a cependant un risque à cet allongement, pour les élèves et pour l'identité même de la voie professionnelle : celui d'en faire une voie de rétention, une voie d'attente, qui retarde le moment de l'insertion professionnelle difficile, différant les échéances, dispersant les énergies, diluant les projets à fois des élèves et de leurs professeurs.

Enfin, ces indéniables réussites que sont la normalisation, l'amélioration de la qualité de la formation et l'augmentation des exigences au sein de la voie pro n'ont pas effacé deux risques, celui du décrochage et celui de l'échec à l'examen, affectant encore trop souvent les parcours des élèves

La génération de la rénovation de la voie professionnelle accède en plus grand nombre au bac professionnel et au CAP. Le nombre de bacheliers professionnels a augmenté d'un tiers. Les sorties précoces sans diplôme au cours du nouveau cycle du bac pro non seulement n'ont pas explosé mais tendent à diminuer. Néanmoins, elles restent importantes et s'y ajoute l'échec d'un nombre élevé d'élèves à l'examen du bac pro. De plus la réussite des élèves engagés en CAP reste très fragile malgré des progrès importants.

De ce fait, un fossé encore plus grand risque de se creuser entre les élèves qui plus nombreux accèdent au bac voire à un BTS et les élèves qui continuent de sortir sans aucun diplôme, enjeu déjà souligné par le rapport 2011-019 des inspections générales. La « somme » des

élèves sortant chaque année sans diplôme en cours de formation ou susceptibles de le faire après un échec à l'examen du CAP ou du bac pro demeure très élevée (de l'ordre de 100 000). Il faut prendre les données sur les sorties avec beaucoup de prudence dans la mesure où fort heureusement une partie de ces jeunes reprennent une formation l'année suivante, soit en redoublant, soit en entrant en apprentissage, soit en se réorientant. Mais l'ordre de grandeur reste très préoccupant, surtout si on le croise avec les données disponibles par ailleurs sur les sorties du système éducatif sans diplôme.

À ce constat, il convient d'ajouter que ces questions se posent avec une acuité encore plus grande dans certains territoires. C'est ce qui ressort nettement des observations effectuées par la mission dans cinq académies qui sont représentatives de la diversité des territoires français et qui font apparaître des écarts très importants dans les parcours effectifs des élèves et leurs résultats.

Il convient donc de rester vigilant et d'accompagner les acteurs locaux, en particulier les enseignants, en étant conscient de l'hétérogénéité de la population scolaire qu'ils accueillent et des objectifs qu'ils poursuivent : pour certains leur permettre l'accès à une première qualification, pour d'autres les amener au baccalauréat professionnel, pour une partie d'entre eux enfin les préparer à une poursuite d'études réussie dans l'enseignement supérieur. C'est un premier défi.

Le deuxième défi concerne l'accueil et la réussite dans l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels qui souhaitent poursuivre leur formation. L'accès à l'enseignement supérieur d'une proportion importante de bacheliers professionnels est un phénomène ancien dont l'impact a été amplifié par l'augmentation du vivier. Il n'en reste pas moins que près de 30 % des bacheliers poursuivent leurs études, que leur réussite dans l'enseignement supérieur est un défi pédagogique pour les prochaines années et que nous sommes dans l'incertitude sur l'évolution de leurs comportements, liés fortement à l'évolution de l'insertion dans l'emploi. En STS mais plus largement à l'université, y compris en IUT, même lorsque les étudiants issus de la voie professionnelle sont de fait peu nombreux, émerge une incompréhension sur les objectifs poursuivis et une inquiétude sur leurs conséquences tant pour le devenir des jeunes concernés que pour le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Pour relever ces deux défis, la mission fait quatre séries de préconisations qui sont transversales aux différents niveaux du système éducatif :

- à tous les niveaux de pilotage du système éducatif répondre aux interrogations et apaiser les inquiétudes suscitées par les mutations en cours sur les finalités de la voie professionnelle ;
- fixer au niveau national et académique quelques objectifs précis visant à améliorer la réussite des élèves et à réduire les sorties en cours de formation tout au long de leur parcours ;
- impulser et accompagner au niveau académique construction de parcours plus personnalisés et plus diversifiés ;

- conduire au niveau national une réflexion avec les branches professionnelles sur l’articulation entre les nouveaux parcours de formation et les évolutions de l’insertion professionnelle des jeunes..

1. À tous les niveaux de pilotage du système éducatif, répondre aux interrogations et apaiser les inquiétudes suscitées par les mutations en cours sur les finalités de la voie professionnelle

Dans ce contexte qui traduit une mutation majeure pour les élèves et pour le système éducatif, les objectifs de la voie professionnelle en devenant pluriels sont devenus plus complexes et il serait important de lever certaines interrogations qu’expriment de nombreux acteurs locaux.

En fin de 3^{ème}, les différents acteurs, en particulier les enseignants de collège comme de lycée professionnel, expriment souvent leur incompréhension devant le double objectif affiché de valoriser l’enseignement professionnel tout en donnant la priorité à l’orientation vers la seconde GT. Ils sont nombreux, de Bordeaux à Rouen, à percevoir ici une « *injonction paradoxale de l’institution* ». Cela les amène à s’interroger sur les objectifs généraux : s’agit-il d’attirer plus d’élèves dans la voie professionnelle ou de renforcer son « *égale dignité avec la voie générale et technologique* » par l’alignement de la durée d’accès au baccalauréat et en renforçant les possibilités de poursuites d’études dans l’enseignement supérieur ? S’agit-il d’en promouvoir l’image en montrant qu’elle constitue un lieu de réussite et de préparation à l’insertion pour un nombre important de jeunes ? S’agit-il de créer les conditions permettant de faire réussir le maximum de jeunes qui y sont accueillis ?

Ces interrogations font écho à la question centrale, très prégnante chez l’ensemble des acteurs, particulièrement chez les enseignants de baccalauréat professionnel et de BTS. Quelle est, pour les prochaines années, la finalité du baccalauréat professionnel ? Reste-t-il, comme c’était sa vocation initiale et tout en étant accessible en trois ans, ciblé principalement sur l’insertion professionnelle immédiate ? Où ne devient-il pour une majorité des élèves concernés qu’une étape, certes importante, dans la construction d’un parcours d’insertion plus long ?

Ces questions se retrouvent à tous les niveaux du cursus. Elles correspondent à une période de forte mutation du système. La logique nouvelle de construction des parcours qu’elle induit, moins linéaire, moins encadrée par les limites des cycles de formation, plus progressive, plus individualisée, plus déroutante aussi, a besoin d’être explicitée et accompagnée. Elle provoque en effet des tensions auxquelles il faut apporter des réponses pour que les acteurs et notamment les enseignants puissent y faire face.

Préconisation

Rappeler à tous les échelons du système les orientations générales en termes de parcours pour apaiser les inquiétudes et répondre aux interrogations :

- la complémentarité et non la contradiction entre la volonté de valoriser la place de la voie professionnelle comme une voie de réussite à part entière, avec ses objectifs et ses spécificités, et l'objectif d'alimenter en seconde GT, le vivier dont le pays a besoin pour les études supérieures longues ;
- la confirmation de l'objectif d'accès à une qualification des élèves que la voie pro accueille qu'il s'agisse des publics les plus fragiles qui entrent en CAP ou des élèves qui s'engagent dans la formation conduisant au baccalauréat professionnel. En ce sens, la finalité est bien l'insertion professionnelle à partir de la construction d'un projet qui peut amener certains jeunes à poursuivre leur formation dans le supérieur ;
- l'accueil prioritaire des bacheliers professionnels en STS n'a pour corollaire ni la systématisation de leur poursuite d'études, ni l'exclusion d'autres bacheliers de ces structures de formation.

2. Fixer au niveau national et académique quelques objectifs précis visant à améliorer la réussite des élèves et à réduire les sorties en cours de formation tout au long de leur parcours

2.1. Rapprocher le taux de réussite au baccalauréat professionnel de son niveau antérieur à la réforme

Si l'augmentation massive, en très peu de temps, du nombre de candidats au baccalauréat professionnel peut expliquer en partie la baisse du taux de réussite, il n'est pas possible de s'accommoder de cette situation. Certes, la certification intermédiaire mise en place en première professionnelle doit permettre à certains jeunes qui échouent au baccalauréat professionnel de quitter le système de formation avec un diplôme, mais, outre le fait que l'on manque de données sur ce point, on ne peut pas se satisfaire d'un taux d'échec qui a laissé sur le chemin environ 40 000 élèves de terminale professionnelle en 2013. Si cette situation perdure, ce sont des dizaines de milliers de jeunes qui, sur plusieurs années, connaîtront l'échec au terme de leurs études secondaires.

La mission considère qu'il est impératif de créer les conditions d'une amélioration sensible de la réussite à l'examen du baccalauréat professionnel pour le rapprocher de son niveau antérieur à la rénovation, c'est-à-dire un taux supérieur à 80 %, en particulier dans le secteur de la production. Il ne s'agit pas bien entendu de rechercher une amélioration artificielle des résultats qui serait préjudiciable à l'image du diplôme. L'objectif est de chercher à comprendre les raisons de l'échec d'un si grand nombre de candidats dans certaines spécialités en vue de repérer leurs faiblesses et en tirer des conclusions pour les critères

d'évaluation des compétences à l'examen et pour l'accompagnement pédagogique des élèves tout au long de leur cursus.

Préconisations

Conduire une investigation sur les résultats de l'examen du bac pro, épreuve par épreuve, dans les spécialités à faible taux de réussite, en particulier dans le secteur de la production, en vue de donner des recommandations pédagogiques aux enseignants concernés :

- veiller à ce que les candidats malheureux au bac pro qui le souhaitent puissent redoubler la terminale ;
- mesurer l'effet de la certification intermédiaire pour les élèves qui sortent en première ;
- poursuivre l'accompagnement des établissements, en particulier l'accompagnement pédagogique des enseignants pour les aider à prendre en charge l'hétérogénéité des élèves accueillis et des objectifs poursuivis.

2.2. Lutter contre l'érosion en cours de formation au CAP

La réussite de la voie professionnelle passe également par une réduction de l'érosion des effectifs en cours de formation en CAP. C'est là que se concentre la population scolaire la plus fragile, avec un enjeu d'insertion professionnelle mais aussi sociale très important pour ces élèves.

Préconisations

- afficher la priorité de la réduction des sorties en cours de formation en CAP ;
- renforcer l'accompagnement pédagogique de ces formations (dans l'esprit de l'accompagnement personnalisé mis en place en seconde pro) ;
- veiller à ce que les places réservées aux élèves « prioritaires » en particulier les élèves de SEGPA soient davantage réparties et non concentrées sur certains CAP ;
- suivre le devenir des élèves issus de SEGPA (comment réussissent-ils ? De quel accompagnement ont-ils besoin ?).

2.3. Réguler et accompagner l'accueil des bacheliers professionnels pour réduire l'échec en STS

Le besoin d'une régulation de l'accueil des bacheliers professionnels en STS

La mise en œuvre des dispositions législatives sur l'accueil prioritaire des bacheliers professionnels en STS requiert que soient mis au point au niveau académique un ensemble de repères pour permettre aux jeunes d'accéder à des spécialités de BTS adaptées non seulement à leur projet mais aussi à leur chance d'y réussir (correspondances entre spécialités de baccalauréat professionnel et de BTS, niveaux d'exigence requis, perspectives de réussite).

Préconisations

- mettre en place au niveau académique un dispositif de régulation quantitative et qualitative de l'accueil des bacheliers professionnels en STS et mutualiser les pratiques académiques ;
- articuler cette démarche avec la mise en œuvre des nouveaux campus des métiers et des qualifications, conçus comme un cadre local de déploiement des parcours des bacheliers professionnels :
- la nécessité d'un accompagnement pédagogique des enseignants de STS et d'un travail en commun avec les enseignants de baccalauréat professionnel.

L'accueil croissant de bacheliers professionnels en STS exige une mobilisation pédagogique de grande ampleur.

Préconisations

- créer les conditions pour que les équipes pédagogiques des premières et terminales professionnelles et des STS travaillent ensemble à l'accession progressive de l'élève de baccalauréat professionnel au statut et à la posture d'étudiant, soit au sein des LPO disposant de STS, soit dans le cadre de réseaux de lycées ;
- travailler dans le cadre de l'AP les compétences professionnelles attendues dans le post bac et en travaillant spécifiquement sur les faiblesses identifiées dans les matières générales qui constituent un frein majeur à la réussite des bacheliers professionnels dans le post-bac ;
- installer des doubles tutorats associant autant que possible le monde professionnel et mutualiser à cette fin les pratiques académiques et d'établissement ;
- mettre en œuvre des dispositifs de formation continue croisée entre professeurs des sections professionnelles et professeurs de BTS.

2.4. Réduire les écarts entre les académies

Préconisation

Prendre en compte dans la mise en œuvre des préconisations de ce rapport les écarts entre académies et accompagner celles dont les résultats en termes de parcours des élèves de la voie professionnelle sont particulièrement fragiles.

3. Impulser et accompagner au niveau académique la construction de parcours plus personnalisés et plus diversifiés

3.1. Poursuivre le développement du parcours CAP / baccalauréat professionnel

La mission porte un regard positif sur le développement du parcours vers le baccalauréat professionnel d'un nombre croissant de jeunes après l'obtention du CAP. Il est trop tôt cependant pour apprécier dans quelle mesure cette poursuite d'études est réussie.

Préconisations

- donner comme orientation aux académies de favoriser l'entrée directe en première professionnelle dans une logique de passerelle ascendante. La pratique mise en œuvre par certaines académies de « réserver » des places en première professionnelle dans le cadre d'AFFELNET au moment de la fixation des capacités d'accueil doit être étendue ;
- mettre en place un dispositif d'accompagnement pédagogique des élèves de CAP accueillis en première professionnelle et suivre, au niveau académique et national, selon des modalités adaptées, le devenir de ces élèves. Il serait en effet regrettable de découvrir au bout de deux ou trois ans que ces élèves ont rencontré des difficultés majeures d'adaptation qui les ont mis en échec.

3.2. Concevoir les passages entre voie professionnelle et voie technologique selon une véritable logique de parcours

Les passages entre les deux voies de formation sont peu nombreux mais il est important qu'ils soient qualitativement réussis et qu'ils ne soient pas à sens unique. La mission fait deux préconisations.

Préconisations

- pour les passages de la 2nde GT vers la voie pro, généraliser le passage direct de 2nde GT en première professionnelle pour ne pas allonger la durée du cursus et mettre les élèves dans une logique de parcours ascendant. Dans ce domaine, on aura intérêt à mutualiser les dispositifs de stages passerelle ou de stages découverte mis en place par certaines académies ;
- s'il ne serait ni cohérent ni réaliste de rétablir une passerelle de la voie professionnelle vers la voie technologique à une échelle comparable à celle des anciennes premières d'adaptation, il serait souhaitable de donner la possibilité aux élèves qui le souhaitent de rejoindre une première technologique en fin de seconde professionnelle. On pourrait à cette fin mettre en place à l'échelle de bassins de formation et en prenant appui sur des lycées polyvalents notamment, un dispositif expérimental d'accueil et d'accompagnement de ces élèves.

3.3. Favoriser la complémentarité et les parcours mixtes avec l'apprentissage

Au vu des premières initiatives prises par les CFA, il apparaît nécessaire de développer les concertations pour mieux connaître les objectifs qu'ils se fixent pour les formations au baccalauréat professionnel en trois ans et les contraintes particulières que le nouveau cursus semble imposer aux entreprises. Cette discussion pourrait être le cadre de projets de développement en partenariat de parcours mixtes scolaire / apprentissage.

Cette logique de parcours mixtes pourrait également être moteur pour le développement de formations en apprentissage dans les EPLE.

Préconisations

- renforcer les concertations avec les branches professionnelles, les régions et les réseaux de CFA pour une meilleure connaissance mutuelle et une meilleure complémentarité des stratégies de construction de l'offre de formation ;
- développer des partenariats lycées / CFA pour des parcours mixtes en trois ans seconde pro sous statut scolaire / première et terminale pro en apprentissage ou en quatre ans CAP sous statut scolaire / première et terminale pro en apprentissage ;
- expérimenter ces schémas dans des EPLE en s'appuyant sur les pratiques déjà mises en œuvre notamment par des CFA publics.

3.4. Accompagner et sécuriser les parcours des bacheliers professionnels accueillis dans des formations autres que les STS

Développer l'accompagnement des étudiants issus de la voie professionnelle inscrits dans les filières générales de l'université

Préconisations

- inciter à un repérage systématique des bacheliers professionnels et prioriser à leur intention des dispositifs d'aide et de soutien mis en œuvre dans le cadre du PRL (plan réussir en licence) : tutorat, aide à la réorientation en cas d'échec (dans le cadre de partenariats lycées-universités) ;
- développer les partenariats prévus par la loi ESR entre les universités et les lycées pour favoriser l'accueil en STS d'étudiants engagés en L1 et rencontrant des difficultés susceptibles de les mettre en échec voire de quitter l'université en cours d'année et autour de projets de formation professionnelle croisée.

Prendre appui sur les dispositifs d'accueil spécifiques des bacheliers professionnels

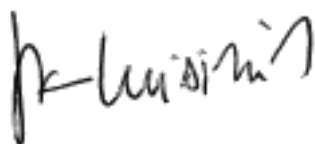
Préconisation

Recenser et évaluer les dispositifs d'accueil spécifique des bacheliers professionnels (classes préparatoires, filières universitaires dédiées, écoles...).

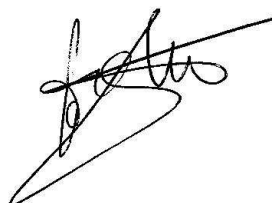
4. Conduire au niveau national une réflexion avec les branches professionnelles sur l'articulation entre les nouveaux parcours de formation et les évolutions de l'insertion professionnelle des jeunes.

La poursuite d'études en STS de nombreux bacheliers professionnels est motivée par le projet d'une meilleure insertion professionnelle. Dans ce contexte, plusieurs points devraient faire l'objet d'une étude approfondie avec les branches professionnelles qui pourrait s'appuyer notamment sur l'expertise du CEREQ :

- comment évolue l'insertion professionnelle selon que le jeune s'insère avec le bac professionnel ou après avoir suivi sa formation jusqu'au BTS : où se situe le bon niveau d'insertion dans les différents champs professionnels ?
- quelles sont les motivations et les effets du choix de l'apprentissage par les bacheliers professionnels ?



Jean-François CUISINIER



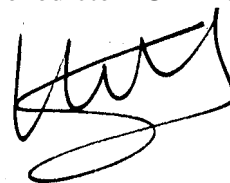
Martine CARAGLIO



Annie GALICHER



Bénédicte DURAND



Martine SAGUET

Annexes

Annexe 1 : Effectifs et résultats aux examens	53
Annexe 2 : Liste des établissements visités	55

Effectifs et résultats aux examens

Tableau A
Évolution des effectifs de la voie professionnelle
(FR Metro + DOM public + privé)

	Total voie pro	BEP	bac pro	CAP
2008-2009	703 090	329 176	261 740	96 025
2009-2010	694 282	152 144	416 697	109 003
2012-2013	653 599	0	524 412	113 415
2012-2009	- 49 491	- 329 176	+ 262 672	+ 17 390

Source MEN/ DEPP

Tableau B
Évolution des effectifs des classes terminales des lycées
(FR métro + DOM public + privé)

	Terminales pro	Terminales technologiques	Terminales générales	Toutes terminales
	total	total	total	total
2010	141 740	149 541	315 731	607 912
2012	150 555	137 041	326 997	614 593
	production	production		
2010	53 867	39 979		
2012	65 312	34 216		
	services	services		
2010	87 873	105 967		
2012	85 243	99 434		

Source : MEN MESR DEPP

Tableau C
Évolution des candidats et des admis au baccalauréat professionnel
(hors spécialités agricoles)

	Nombre de candidats			Nombre de candidats admis			Taux de réussite		
	Total	production	services	Total	production	services	Total	production	services
2010	121 402	51 776	69 626	104 485	44 055	60 430	86%	85,1	86,8
2013	178 850	80 936	97 914	139 752	60 968	78 784	78,1	75,3	80,5
Var.	+ 57 448	+ 29 160	+ 28 288	+ 35 267	+ 16 913	+ 18 354	- 7,9	- 9,8	- 6,3
Var.	+ 46 %			+ 34 %					

Source : MEN/MESR/DEP Tableau D

Tableau D
Candidats et diplômés au BTS en 2012 en fonction du régime d'inscription et par profil de formation

	BTS production		BTS services		BTS total	
	candidats	reçus	candidats	reçus	candidats	reçus
scolaires	5 484	3 851	9 173	5 745	14 657	9 596
apprentis	4 592	3 470	4 624	2 595	9 216	6 065
total	11 268	7 976	24 014	12 428	35 282	20 404
% réussite		70,8 %		51,8 %		57,8 %

Liste des établissements visités

Académie de Bordeaux

Collège de Carbon Blanc
LP Émile Combes de Bègles
Lycée et SEP Victor Louis de Talence
Lycée Fernand Daguin et LP Marcel Dassaut de Mérignac
Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux
Université Bordeaux 1 (yc IUT)

Académie de Lille

Lycée et LP du Hainaut de Valenciennes
LP pierre Joseph Laurent d'Aniche
Collège Victor Hugo de Somain
CFA de la Chambre régionale des métiers, antenne d'Arras

Académie de Rouen

CFAI de l'Eure – Évreux
Collège Fontenelle de Rouen
LP Val de Seine du Grand Quevilly
LP Grieu de Rouen
LGT Modeste Leroy d'Évreux

Académie de Strasbourg

Collège rue des Roseaux d'Illkirch-Graffenstaden
LGT Couffignal de Strasbourg
LP Le Corbusier d'Illkirch-Graffenstaden
LP Siegfried d'Haguenau
Lycée René Cassin de Strasbourg

Académie de Versailles

Collège Paul Éluard, Évry
LP Jean Monnet de Juvisy-sur-Orge
LP Monge de Savigny-sur-Orge
Faculté des métiers (CFA) de l'Essonne – Évry
Université Évry-Val d'Essonne (yc IUT)